

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

«Tous les dangers proviennent actuellement des Etats-Unis»

Interview de Willy Wimmer accordée à «World Economy»



Willy Wimmer
(photo ef)

World Economy: Vous avez récemment séjourné en Russie. Formulé de manière provocatrice: Poutine se prépare-t-il à une guerre?

Willy Wimmer: Suite à tous les entretiens que j'ai eus à Moscou – et je n'ai été qu'à Moscou –, je peux affirmer que les gens se font les mêmes

soucis qu'en Allemagne. J'ai connaissance des déclarations publiques du président de la Fédération de Russie et j'y trouve uniquement l'appel à la modération et à la raison. Je n'ai entendu à Moscou aucune remarque allant dans le sens soulevé dans votre question. En prenant en compte la situation géopolitique actuelle, on peut en toute objectivité constater qu'actuellement, tous les dangers proviennent des Etats-Unis. Il ne nous reste qu'à espérer un changement après le 8 novembre de cette année.

La crise des Caraïbes a débuté il y a 55 ans. Vous venez de parler des Etats-Unis, et nous savons ou supposons savoir ce qui s'y est passé jadis. Sommes-nous confrontés à une situation similaire, pouvant nous faire dire: «Nous risquons le pire»?

En analysant les faits, on peut le présenter ainsi. La crise des Caraïbes [donc la crise des missiles de Cuba] avait des antécédents et ce

qui a été intéressant pour moi, c'est d'avoir eu l'occasion d'entendre, dans le cadre du colloque auquel j'ai participé à Moscou, Valentin Falin, ambassadeur soviétique à Bonn durant de longues années. Au cours des longs entretiens accompagnés de réflexions historiques, l'ambassadeur Falin a soulevé un aspect ayant mené directement à la crise de Cuba. Dans les années quarante et cinquante du siècle passé, il y eut des planifications des Américains nommés *Dropshot*. Ces planifications prévoyaient la destruction des 30 plus grandes villes soviétiques par une attaque nucléaire de décapitation afin de neutraliser l'Union soviétique de l'époque.

Ce qui est intéressant, c'était que grâce aux stations d'écoutes de l'Armée rouge situées sur le Brocken, dans le massif du Harz, les Soviétiques ont découvert pour la première fois, quels étaient les contenus des planifications des Etats-Unis. Ces faits étaient au centre d'une émission sur la chaîne de télévision française *Arte*, il y a quelques semaines. Dans cette émission, on a démontré comment ce plan *Dropshot* constituait la cause véritable de la crise de Cuba. C'est pourquoi cela n'a pas été passionnant d'en discuter uniquement avec Valentin Falin, mais de constater qu'il s'agit d'évènements comparables à ceux présents dans les planifications de l'OTAN. L'Alliance agit massivement contre la Fédération de Russie. A cette fin, elle a changé ses objectifs et n'est donc plus une alliance défensive comme elle a pu l'être lors de la guerre froide, mais une force agres-

sive née lors de la guerre des Balkans. Dans ce contexte, la situation autour de la Russie est explosive. C'est notamment l'establishment belliciste démocratique-républicain de Washington proposant ouvertement une telle démarche contre la Fédération de Russie qui y contribue.

Tournons-nous vers la Syrie – une autre région de tous les dangers. Supposons que la Russie cède et se retire de la Syrie et qu'Assad soit destitué. Comment la situation dans la région et dans le monde se développerait-elle? Faut-il s'attendre au scénario libyen ou directement à la troisième guerre mondiale?

Personnellement, je ne suis pas enclin à me livrer à de telles réflexions, car l'enjeu en Syrie ne se limite pas à la guerre civile à laquelle nous sommes confrontés actuellement. Nous ne devons pas ignorer le fait que nous avons à faire à deux conceptions distinctes soutenues par deux grandes puissances distinctes. D'une part, la tentative des Etats-Unis d'imposer – tout comme en Afghanistan, en Irak, en Libye, au Mali ou autre part – un nouvel ordre mondial, en étant convaincu d'y être capable. D'autre part, il y a la Fédération de Russie ayant, à mon avis, un double intérêt. Premièrement, la Russie ne désire pas contribuer aux activités américaines visant à éliminer le droit international existant pour avoir pendant une longue époque œuvré à la paix en Europe et au-delà. Deuxièmement, et il faut clairement mettre

en exergue qu'une victoire de la coalition dirigée par les Etats-Unis aurait pour conséquence qu'en Syrie, au Liban, en Jordanie et en Irak, les forces ayant leur origine dans le Caucase s'imposeraient: les Tchétchènes, les Ingouches, les Daghestanais, installés ou s'installant – suite aux guerres du Caucase – dans la région mentionnée.

Leurs intérêts consistent à relancer les guerres du Caucase contre Moscou. C'est-à-dire que la Fédération de Russie défend dans cette région non seulement un important allié ou le droit international, mais ses propres intérêts nationaux qu'elle a également le droit d'avoir: la protection de ses frontières. Cela est en total accord avec le droit international, et c'est ce qui rend la situation en Syrie si compliquée.

Les élections présidentielles aux Etats-Unis pourraient-elles contribuer à détendre la situation dans le monde ou n'y aura-t-il pas de changements?

Voilà la grande question qui se pose. Etant donné la guerre électorale menée aux Etats-Unis actuellement, nous devons patienter. On joue avec nos nerfs mais aussi avec le destin d'un grand pays portant le nom Etats-Unis d'Amérique.

Merci de cet entretien.

Source: www.world-economy.eu/pro-contra/details/article/die-nato-geht-aggressiv-gegen-die-russische-foederation-vor du 30/10/16

(Traduction *Horizons et débats*)

Depuis de longues années, les Etats-Unis sapent l'équilibre de la dissuasion nucléaire

par Albert A. Stahel, Institut für Strategische Studien, Wädenswil



Albert A. Stahel
(photo mad)

Depuis le largage de deux bombes atomiques par les Etats-Unis sur les villes japonaises d'Hiroshima le 6 août et de Nagasaki le 9 août 1945, les armes nucléaires sont devenues une réalité dans notre monde. Cette réalité de l'existence d'armes nucléaires ressemble à

un Janus à deux têtes. D'une part, ces armes représentent une grave menace, en raison de leur énorme force destructive, notamment pour les pays qui n'en ont pas. D'autre part, les armes nucléaires sont, en raison de leur potentiel destructif, également garant de la sécurité. Compte tenu de ce potentiel destructif, aucune puissance nucléaire n'osera avoir recours à ces armes en cas de conflit avec une autre puissance nucléaire. Le nombre de pays possédant l'arme nucléaire a augmenté depuis les années cinquante du siècle passé. Outre les Etats-Unis et la Russie, ce sont les deux puissances centrales européennes, la Grande-Bretagne et la France, puis la Chine, l'Inde, le Pakistan, Israël et la Corée du Nord.

Les Etats-Unis et l'ancienne URSS ont reconnu la dissuasion réciproque par des armes nucléaires offensives, par une limitation numérique des armes offensives fixée dans le premier traité sur le contrôle des armements SALT-I (*Strategic Arms Limitations Talks*) du 26 mai 1972. Depuis la désintégration de l'URSS fin 1991, cette reconnaissance vaut également pour la Fédé-

ration de Russie en tant qu'Etat successeur de l'URSS.

Dans la littérature stratégique, on trouve diverses définitions de la dissuasion. Ainsi, la dissuasion est déclarée comme une tentative,

«[...] de ne pas mener la guerre mais de l'empêcher en menaçant tout assaillant de mesures de rétorsion lui causant davantage de dégâts que ce que pourrait lui apporter le recours à la violence».¹

Les auteurs Schwarz et Hadik ont défini la dissuasion mutuelle (*mutual deterrence*) comme étant

«[...] la situation d'Etats équipés d'armes nucléaires dont chacun possède une arme de destruction suffisamment protégée lui permettant d'éviter une attaque grâce à la menace qu'une telle action sera inmanquablement suivie d'une frappe de rétorsion dévastatrice».²

En 1967, Robert S. McNamara, secrétaire de la Défense des Etats-Unis des présidents Kennedy et Johnson, décrit l'objectif de la capacité de rétorsion nucléaire des Etats-Unis de la manière suivante:

«[...] C'est notre capacité à détruire tout agresseur représentant une nation viable du XX^e siècle qui crée l'effet dissuasif, non pas notre capacité à minimiser les dommages dans notre pays. La manière et la mesure des destructions que nous devrions infliger à un attaquant pour provoquer cette dissuasion ne peuvent être déterminées en détail. Il semble cependant raisonnable de supposer que dans le cas de l'Union soviétique l'élimination disons d'un cinquième ou d'un

quart de la population et la moitié ou les deux tiers du potentiel industriel représenteraient que l'Union soviétique serait liquidée en tant que grande puissance pour de nombreuses années [...]»³

Un an plus tard, McNamara déclara que, pour la capacité de dissuasion de l'Union soviétique envers les Etats-Unis, le même objectif devait être appliqué. La stratégie nucléaire fut dès lors appelée «Mutual Assured Destruction» (MAD). Les deux superpuissances de l'époque devaient être en mesure, après avoir subi une première frappe nucléaire contre leurs propres armes nucléaires stratégiques, de lancer une riposte nucléaire dévastatrice contre les cibles civiles et industrielles de la puissance adverse. Cela signifiait qu'après une première frappe de l'adversaire, il devait rester un potentiel résiduel suffisant de *Missiles balistiques intercontinentaux* (ICBM), de *Missiles mer-sol balistiques stratégiques* (SLBM) et de bombardiers stratégiques pour lancer la riposte. Pour une dissuasion mutuelle crédible, la stratégie MAD devait être fondée sur le potentiel des armes nucléaires offensives stratégiques des deux puissances.

Afin d'éviter l'élimination de la capacité de rétorsion par des armes offensives, le nombre des emplacements de systèmes antimissiles fut limité des deux côtés dans le traité ABM (*Anti-Ballistic-Missile(s)*) faisant également partie du traité de SALT I.⁴ La mise en place généralisée de systèmes de défense n'aurait pas seulement pu mettre en question les représailles et donc la capacité de dissuasion des deux puissances, mais

aurait certainement aussi déclenché des deux côtés une course aux armements très coûteuse. Grâce au maintien du traité ABM, il y eut entre les deux puissances un équilibre de dissuasion stable pendant plusieurs décennies.

Jusqu'à l'inauguration de l'administration Bush jr. En 2001, le traité ABM était considéré comme sacro-saint dans les relations entre les Etats-Unis et l'URSS. Sous l'influence de Donald Rumsfeld, son ministre de la Défense assoiffé de pouvoir, le président Bush jr. résilia peu après son investiture unilatéralement le traité ABM. Sans tenir compte de la Russie, l'administration Bush décida de construire un système de défense antimissile ne se limitant pas aux Etats-Unis. Des installations antimissile et des radars placées en Pologne et en Roumanie devaient faire partie des composants de ce système de défense. Par leur action unilatérale, les Etats-Unis ont aboli l'*ultima ratio* de la dissuasion nucléaire. Aujourd'hui, on ne peut plus parler d'un réel équilibre stable de la dissuasion nucléaire entre les deux puissances. Il règne ainsi entre les Etats-Unis et la Russie de plus en plus une incertitude réciproque concernant un éventuel engagement de l'arme nucléaire en cas de crise.

(Traduction *Horizons et débats*)

¹ Legault, A. et Lindsey G. *Dynamik des nuklearen Gleichgewichts*. Francfort 1973. p. 93

² Schwarz, U. et Hadik, L. *Strategic Terminology. A Trilingual Glossary*. Düsseldorf et Vienne 1966. p. 62

³ Legault, A. et Lindsey, G. p. 114/115

⁴ Legault, A. et Lindsey, G. p. 175-177

Spécialiste des droits humains de l'ONU: pas de signature du CETA sans référendums

Communiqué de presse du bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits humains, Genève

L'accord de libre-échange CETA, sur le point d'être signé entre l'Union européenne et le Canada, est lacunaire, porté par l'intérêt des entreprises et ne devrait pas être signé sans avoir été soumis au référendum dans chaque pays concerné, déclare un expert des droits humains des Nations Unies.

Alfred de Zayas, expert indépendant des Nations Unies pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, déplore les pressions exercées sur le Parlement régional de la Wallonie en Belgique. Initialement celui-ci avait déclaré ne pas pouvoir accepter ce traité, pour déclarer plus tard que ses préoccupations avaient été satisfaites. Selon cet expert, «une culture de harcèlement et d'intimidation devient apparente lorsqu'il s'agit de signer des accords de libre-échange qui bafouent les droits de l'homme».

Précédemment déjà, dans ses rapports adressés au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale, M. de Zayas avait mis en garde que le CETA était incompatible avec les principes de l'Etat de droit, la démocratie et les droits de l'homme, expliquant devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe les tenants et les aboutissants.

CETA et TTIP donnent un pouvoir illégitime aux entreprises

Il est d'avis que tant le CETA que le TTIP (*Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement* négocié actuellement entre l'UE et les Etats-Unis) accordent un pouvoir excessif aux grandes entreprises aux dépens des gouvernements nationaux et des droits de l'homme. Il regrette que la simple existence d'une procédure de règlement des différends entre Etats et investisseurs crée un gel réglementaire.

«Le danger lié à la signature et l'entrée en vigueur du CETA et du TTIP est à tel point sérieux que tous les décideurs concernés, surtout les parlementaires des Etats membres de l'UE, devraient avoir la possibilité d'en débattre le pour et le contre. Ce programme porté par les intérêts des grands groupes met gravement en danger le travail, la santé et d'autres législations sociales, et il n'existe

aucune justification de lancer une procédure accélérée» précise Alfred de Zayas.

«La société civile devrait exiger la mise en place de référendums concernant l'acceptation du CETA et les autres méga-traités de ce genre négociés à huis-clos» remarque-t-il.

Selon le spécialiste, l'UE devrait tenir compte des avertissements des experts et de la massive opposition des sociétés civiles à CETA. Ces préoccupations spécifiques concernent notamment des réglementations pouvant, d'après lui, entraver le pouvoir réglementaire des Etats, permettant alors à des sociétés de placement de poursuivre en justice des législations limitant leurs bénéfices, même dans les cas où les lois ont été établies pour protéger les droits des employés, la santé publique ou l'environnement.

Les Etats ne devraient pas signer cet accord, à moins que leur pouvoir de régulation et celui de légiférer dans l'intérêt public ne soit plus mis en question et que le chapitre sur la fameuse «protection des investissements» soit supprimé.

Suppression du chapitre sur la protection des investissements

«Ce chapitre crée des privilèges en faveur des investisseurs au détriment des populations», note M. de Zayas, en remarquant aussi que le nouveau texte pourrait amender ce chapitre. Il ajoute cependant que le nouveau *Système juridique des investissements* («Investment Court System» – ICS) est également incompatible avec le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (PIDCP), demandant que les procédures judiciaires soient traitées par des tribunaux publics transparents, responsables et indépendants.

Selon M. de Zayas, «les associations des juges espagnols et allemands ont déjà dénoncé ce genre de système de règlement des différends entre Etats et investisseurs, car il représente une route à sens unique et discrimine les entreprises nationales. De plus, l'ICS n'est pas nécessaire si tous les Etats participants sont membres du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (PIDCP) et profitent de tribunaux publics, transparents, indépendants et responsables».

«CETA – comme la plupart des autres accords de libre-échange et d'investissements – est un traité fondamentalement lacunaire, aussi longtemps qu'il ne contient pas de dispositions spécifiques stipulant que le pouvoir régulateur des Etats est prioritaire et que ce pouvoir ne peut pas être remis en question par des dispositions réglementaires. Dans le cas de conflits entre des accords commerciaux et des accords sur les droits humains, ces derniers doivent prévaloir.»

Alfred de Zayas explique qu'il existe un réel besoin de créer un instrument juridiquement contraignant concernant la responsabilité sociale des entreprises, par lequel on pourrait obliger les multinationales à ne pas intervenir dans les affaires internes des Etats et imposer des sanctions quand de telles entreprises polluent l'environnement ou transfèrent leurs bénéfices dans des paradis fiscaux. Le Conseil des droits de l'homme a établi un groupe de travail interétatique au sujet des multinationales, tenant sa seconde session cette semaine [fin octobre]. M. de Zayas, en tant que membre d'un panel d'experts de ce groupe de travail, appelle à l'adoption rapide d'un accord rendant juridiquement contraignant et applicable les «principes directeurs de l'économie et des droits humains».

Il déclare, par ailleurs, qu'il est temps de condamner le voile du secret entourant les négociations de l'accord CETA et le fait anormal qu'une grande partie des informations ne soit divulguée que par des *whistleblowers*, violant ainsi l'obligation des Etats d'assurer le libre accès à de telles informations.

La constitutionnalité des accords CETA et TTIP doit être vérifiée

«La constitutionnalité des accords CETA et TTIP doit être vérifiée par la Cour européenne de justice à Luxembourg et les aspects des droits humains par la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.» Selon M. de Zayas, «celle-ci pourrait décider de mesures de protection provisoires».

«Les tribunaux nationaux devraient également tester la compatibilité de l'accord avec les constitutions nationales», a complété l'expert indépendant.

Le professeur Alfred M. de Zayas est expert indépendant des Nations Unies pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable et enseigne le droit international à la Geneva School of Diplomacy.

Son rapport de 2015 adressé au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies traitait des conséquences négatives que pouvaient avoir des traités de libre-échange tels que CETA, TTIP, TTP et TiSA sur les droits de l'homme, la santé et l'environnement. Son rapport se trouve sur le site suivant: www.ohchr.org/EN/Issues/IntOrder/Pages/Reports.aspx. Son rapport adressé à l'Assemblée générale de l'ONU analyse l'incompatibilité des procédures d'arbitrages entre investisseurs et Etats avec les principes fondamentaux de la transparence et des responsabilités. (cf. A/70/285): www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/285

Il existe des inquiétudes légitimes que le CETA pourrait affaiblir les normes dans les domaines de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de la santé et de la sécurité du travail, a-t-il complété. «Un traité renforçant la position des investisseurs, des multinationales et des monopoles au détriment de l'intérêt public est en contradiction avec l'obligation des Etats de protéger toute personne soumise à leur juridiction des dangers se trouvant à l'intérieur et à l'extérieur du pays.»

M. de Zayas a expliqué que l'UE aurait dû prêter davantage d'attention à la mise en garde d'un comité de membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Ce Comité sur les questions sociales, la santé et le développement durable a déclaré début octobre que le CETA imposait des restrictions inacceptables au pouvoir législatif des Parlements nationaux et a demandé le renvoi de sa signature.

Source: OHCHR, www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=20787&LangID=E du 28/10/16

(Traduction Horizons et débats)

Visite officielle de la Russie en Suisse

Valentina Matvienko, présidente du Conseil de la Fédération, hôte à Berne

ef. Les 20 et 21 octobre 2016, le gouvernement suisse a reçu une visite officielle de Russie. Valentina Matvienko, présidente du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie (Chambre haute), a participé à Berne à la réunion annuelle des présidents des Sénats européens. Le 20 octobre, elle s'est rendue à la 16^e session du «Forum russe économique et financier en Suisse». Afin de lui permettre cette participation dans notre pays, le département fédéral des Affaires étrangères lui a délivré une autorisation spéciale d'entrée dans le pays «pour des raisons d'intérêt national», étant donné qu'elle est, comme d'autres personnes politiques russes, encore mentionnée sur les listes de sanctions de l'UE et des Etats-Unis. Cette autorisation spéciale était nécessaire suite à l'accord de Schengen, alors même que la Suisse n'avait pas pris part aux sanctions de l'UE de 2014. Lors de cette visite, Mme Matvienko s'est également entretenue avec le président du Conseil des Etats Raphaël Comte et avec le chef du département des Affaires extérieures Didier Burkhalter.

«Atmosphère détendue dans les relations bilatérales»

L'invitation avait déjà été formulée en 2013 par le président du Conseil des Etats d'alors Filippo Lombardi (PDC), espérant ainsi créer une «atmosphère détendue dans les relations bilatérales.» Au printemps 2014, la Suisse avait suspendu les négociations sur un accord de libre échange, menées avec la

Russie dans le cadre de l'AELE. Le conseiller national Hans-Peter Portmann (PLR) avait déclaré au quotidien «Tages-Anzeiger» le 9 août 2016: «La Suisse doit s'efforcer de réduire sa dépendance économique de l'UE. «Cela signifie le développement de nos relations commerciales avec des marchés comme celui de la Russie.»

La lutte internationale contre le terrorisme ne peut être menée que dans le cadre juridique de l'ONU

Lors de la rencontre des présidents de sénats, dont font partie actuellement 15 pays européens, on a débattu entre autre de la lutte contre le terrorisme. Il a été admis que la pierre angulaire de ce combat reposait sur la coopération entre les Etats.

Mme Matvienko a proposé à ses collègues d'améliorer la coopération entre les parlements afin de pouvoir aussitôt que possible approuver l'«Accord général sur le terrorisme international» de l'ONU (*Comprehensive Convention on International Terrorism*). Elle a souligné la position de la Russie au sujet de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Celle-ci doit s'inscrire dans le cadre juridique international existant, notamment sur les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et de la stratégie globale de contre-terrorisme des Nations Unies. Malgré la grande importance de la coopération internationale et des mécanismes internationaux mis en place pour combattre le terrorisme, il faut accorder aux Etats nations le rôle central.

Développer et renforcer les relations entre la Suisse et la Russie

Après sa rencontre avec le chef du département fédéral des Affaires étrangères Didier Burkhalter, elle a confié aux journalistes que la Suisse menait une politique étrangère très équilibrée «même en parlant de sanctions». Concernant le ministre suisse des Affaires étrangères, elle a expliqué que celui-ci «avait à nouveau exprimé son intérêt à développer et approfondir le partenariat avec la Russie. Ce point de vue, restant toujours favorable, nous continuons d'apprécier la coopération bilatérale entre nos deux pays notamment dans le domaine international.

Suisse: dialogue pour la paix et aide humanitaire avec tous les partenaires

Lors de sa rencontre avec le président du Conseil des Etats Raphaël Comte, ce dernier a souligné la difficile situation en Ukraine et en Syrie et les flux de migrants qui en découlent. Et d'ajouter que c'est une tradition suisse de s'engager avec tous les partenaires en faveur du dialogue pour la paix et l'aide humanitaire. La Suisse le fait sur une base bilatérale, dans le cadre de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et d'autres organisations. Le niveau parlementaire se prête particulièrement bien au dialogue du fait que les parlementaires se sentent souvent plus libres de s'exprimer que les représentants gouvernementaux. La Suisse attend de la Russie une approche constructive dans le cadre des négociations actuelles destinées à trouver une solution aux conflits en cours. Selon M. Comte, la mise en œuvre de l'Accord

de Minsk et la solution du conflit dans le bassin de Donetsk sont de toute première priorité. (Communiqué de presse du Parlement suisse du 20/10/16)

«La Russie joue un rôle toujours plus important dans la politique mondiale»

Dans une interview accordée au «Tages-Anzeiger» du 20/10/16, Valentina Matvienko s'exprima sur la coopération internationale. «Tout le monde sait qu'il n'est plus possible de résoudre une question internationale importante ou même des conflits régionaux sans nous. La Russie joue un rôle toujours plus important dans le monde. Nous nous engageons pour le respect du droit international, pour un rôle dirigeant de l'ONU, pour assurer la sécurité à tous. Nous nous opposons à toute ingérence dans les affaires intérieures d'Etats souverains et bénéficions ainsi d'un soutien grandissant dans le monde.»

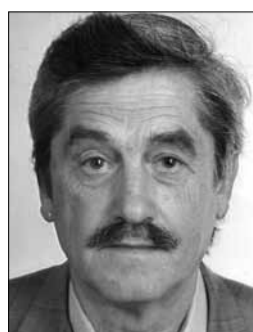
Matvienko: «Le monde a changé»

Sa réponse à la question de savoir à quel type de monde la Russie aspirait était la suivante: «Nous nous engageons en faveur d'un monde multipolaire et nous nous opposons au fait qu'un seul Etat ou groupe d'Etats tente d'imposer à un autre pays ses volontés. C'est inacceptable, le monde a changé. Nous sommes face à une transformation profonde. Nous nous investissons pour un ordre mondial plus juste, dans lequel les intérêts nationaux de chaque pays sont respectés. Nous ne cédon pas le pas à la provocation et nous menons le dialogue avec tous nos partenaires.»

Veut-on relancer une nouvelle guerre mondiale?

Un regard historique sur le rôle de l'UE, de l'OTAN et de la Première Guerre mondiale

par Wolfgang Effenberger*



Wolfgang Effenberger
(photo mad)

Le 24 juin 2016, à peine 24 heures après le vote des Britanniques sur le retrait de leur pays de l'UE, Paul Craig Roberts demanda sur la page internet de son «Institute for Political Economy»: «The Brexit Vote – What does it Mean?» et donna dans son article chargé de

dynamite une réponse claire: «Espérons un effondrement de l'UE et de l'OTAN et ainsi l'empêchement d'une troisième guerre mondiale».¹

Pour l'ancien Haut fonctionnaire du ministère des Finances du gouvernement de Ronald Reagan, l'UE et l'OTAN sont des «institutions diaboliques» («evil institutions»), créées par les Etats-Unis, «pour détruire la souveraineté des peuples européens. L'OTAN et l'UE assurent à Washington le contrôle sur le monde occidental. Uniquement sous ce camouflage, l'agression de Washington est possible. Sans l'UE et l'OTAN, Washington ne pourrait plus pousser l'Europe et le Royaume-Uni à entrer en conflit avec la Russie. Sans l'UE et l'OTAN, Washington n'aurait pas pu détruire ces 15 dernières années, sept pays musulmans, sans être haï et isolé en tant que criminel de guerre. Pas un membre du gouvernement américain n'aurait pas pu voyager à l'étranger sans se faire arrêté et mis devant le tribunal.»²

Il est intéressant de se pencher sur l'analyse accablante de Paul Craig Roberts dans son contexte historique:

Le président français Charles de Gaulle avait déjà compris très tôt qu'il s'agissait pour les Américains et les Britanniques avant tout du raccordement des pays occidentaux aux piliers transatlantiques de l'OTAN et de l'UE (autrefois CEE). Déjà dans les premiers mois de l'année 1947, les Etats-Unis avaient conservé depuis la Seconde Guerre mondiale deux centres de commandement restants des structures de commandement de guerre: en Eurasie orientale, le commandement militaire du Pacifique PACCOM et en Eurasie occidentale, le commandement militaire européen EUCOM. Le 4 avril 1949, l'OTAN a été fondée avec pour objectif, «de tenir les Russes à l'extérieur, les Américains à l'intérieur et les Allemands en bas»,³ selon les mots du premier Secrétaire général de l'OTAN, Lord Ismay. Et déjà en décembre de la même année, l'OTAN adoptait un plan de guerre Dropshot, prévoyant en 1957 une attaque contre l'Union soviétique.⁴ Ces ambitions impériales agacèrent de Gaulle profondément. Pour lui, l'Europe allait de l'«Atlantique à l'Oural».

Au niveau économique aussi, l'Europe devait être partagée. Le 9 mai 1950, journée que nous fêtons aujourd'hui comme «Journée de l'Europe», le ministre français des Affaires étrangères Schumann annonçait à la surprise des Européens de l'Ouest (Adenauer l'a appris seulement quelques heures auparavant) la création d'une «Communauté européenne du charbon et de l'acier» (CECA).

John Foster Dulles, le principal tireur de ficelles

Derrière ce plan se trouvait tout un réseau d'hommes politiques, de militaires, de banquiers, d'industriels et de spéculateurs. John Foster Dulles devint le principal stratège de l'ombre. La CECA remonte avant tout à l'entrepreneur et diplomate français Jean Monnet (1888–1979). Depuis les traités de Versailles (1918/19), Jean Monnet était lié d'amitié personnelle et politique pendant toute sa vie avec John Foster Dulles, à l'époque conseiller sous Bernhard Baruch, l'ancien représentant en chef de la Commission de réparation américaine et membre du «War Trade Board»

«Les parties bellicistes de Washington, soutenues par le complexe militaro-industriel, les médias apprivoisés et les néo-conservateurs, tous s'engagent en faveur de la guerre [...]. Depuis Frédéric le Grand, les sages chefs d'Etats et de gouvernements européens ont appris à ne pas combattre la Russie [...]. Tout ce qu'il faut actuellement pour déclencher la grande guerre entre les deux puissances nucléaires est un attentat du genre de celui de Sarajevo.» (Eric Margolis)

(Bureau central pour la planification et statistique). Sous l'instruction de Baruch, Dulles formula juridiquement l'article 231 du Traité de Versailles, où la «Kriegsschuldfrage», la question de la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre, fut traitée. Cet article fut la raison essentielle pour laquelle la première délégation allemande menée par le comte Brockdorff-Rantzau, refusa sa signature.⁵

Pour forcer à l'acceptation de cet accord de paix, on a prolongé l'embargo maritime effectif après le cessez-le-feu du 11 novembre 1918. Après que le ministre des Affaires étrangères Hermann Müller (SPD) et le ministre des Transports Johannes Bell (Zentrum) aient signé le 28 juin 1919 sous protestation le Traité de paix de Versailles, l'embargo maritime fut levé le 12 juillet 1919.⁶

En 1921, Dulles devint co-fondateur du «Council on Foreign Relations», puis membre de la «Fondation Rockefeller» et participa au «Plan Dawes» et au «Plan Young», au moyen desquels les paiements de réparation allemands devaient être réglés.⁷

Les clients principaux de Dulles étaient après 1919, des entreprises telles que l'«International Nickel Company» ou la «Overseas Security Cooperation», mais aussi des banques telle la «J.P. Morgan». Il les conseilla lors d'affaires de crédit et en prit également, dans certains cas, la direction. John Foster Dulles et son frère Allen représentaient dans le cadre de leurs activités auprès du cabinet économique Sullivan & Cromwell les intérêts d'entreprises américaines, allemandes et européennes. Chase Bank, Ford, ITT, SKF, le groupe I.G. Farben ainsi que la Banque nationale belge en faisaient partie. Ils représentaient ces entreprises pas seulement au niveau juridique, mais aussi comme marques de réservation cachées pour des parts de société et comme lobbyistes politiques.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Dulles travailla également pour le compte de la «Banque des règlements internationaux».⁸

En 1945, Dulles conseilla Arthur H. Vandenberg lors de la conférence de fondation des Nations Unies à San Francisco et participa à l'élaboration du Préambule de la Charte. Plus tard, Dulles devint membre de l'Assemblée générale pendant les conférences entre 1947 et 1949. En même temps, il poussa à la création de l'OTAN et plus tard de son pendant de l'Asie du Sud-Est, l'OTASE ou pacte de Manille. En tant que partisan de la Guerre de Corée, il s'était prononcé très vivement contre la politique d'endiguement (containment) du Président Truman et s'engagea pour une variante plus agressive, une politique de dissuasion massive.

En tant que directeur de la CIA et ministre américain des Affaires étrangères, les frères Allen et John Foster Dulles poursuivirent leurs activités précédentes sans relâche.⁹

Abolition des nations européennes historiques

Avec la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la première étape pour l'abolition des nations européennes historiques était faite. Ainsi le plan Schuman, n'était pas le début de la construction de l'Europe mais le début de la destruction des nations européennes par des institutions supranationales.

De Gaulle voyait à cette époque un risque dans les relations particulières de la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis, ce qui le motiva d'empêcher son adhésion à la Communauté économique européenne. Le fait qu'il garda ses distances envers la stratégie géopolitique

anglo-américaine et qu'il développa une relation de confiance avec Konrad Adenauer, le Chancelier allemand de l'Après-guerre, a permis d'éviter une répétition de la politique de Georges Clémenceau, qui empoisonna après la Grande guerre la relation, auparavant déjà difficile, entre la France et l'Allemagne.

De la discorde à une attaque nucléaire

Etant donné que les explications de Paul Craig Roberts concernant les raisons de la création de l'UE et de l'OTAN sont irréfutables, il n'est pas le seul craignant une troisième guerre mondiale. Le même jour de la parution de son article, le journaliste canadien Murray Dobbin, auteur et militant pour la défense des droits de l'homme, a publié, dans les colonnes du mensuel américain Counterpunch un article intitulé «Do We Really Want a War with Russia?».¹⁰ L'ancien membre de la direction du «Canadian Centre for Policy Alternatives» y défend que l'OTAN s'est continuellement élargie en absorbant plusieurs anciennes républiques soviétiques telles la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie et la Roumanie. Il n'est guère étonnant que la Russie qualifie cette expansion de massive violation de sa confiance envers l'Occident et de menace militaire – surtout si l'on se rappelle que l'OTAN fut officiellement fondée en tant que rempart contre le communisme soviétique. Par conséquent, l'OTAN aurait dû être dissoute en 1990. Dobbin estime que la Pologne a un rôle clé dans cette dangereuse charade. Fait-il allusion à la situation polonaise de 1938/39, similaire à aujourd'hui, où la guerre commença suite à des tensions aux frontières occidentales de la Pologne. Au cours de 2016, l'OTAN réalisa des manœuvres militaires de grande envergure – Dobbin renvoie à l'opération Anaconda avec ses 30000 soldats occidentaux, le plus grand déploiement militaire à la frontière russe depuis l'invasion allemande de la Russie en juin 1941.

Le président polonais: «Nous nous préparons à une attaque»

Les paroles menaçantes du président polonais Andrzej Duda sont claires: «L'objectif de ces manœuvres militaires est évident. Nous nous préparons à une attaque.»¹¹

Après le commentaire de Dobbin, un autre article au titre identique a paru sur le site de l'Institut de paix de Ron Paul, rédigé par le journaliste américain de renom international Eric Margolis.¹² Il a terminé ses études à la «School of Foreign Service» (SFS), faisant partie de l'Université de Georgetown à Washington D.C., la plus ancienne université catholique des Etats-Unis, dirigée par des jésuites. Elle fut fondée en 1919, par le prêtre jésuite Edmund A. Walsh qui enseigna en même temps que Karl Haushofer, la géographie politique. Aujourd'hui, Mme Madeleine Albright est également membre du corps enseignant.¹³

Eric Margolis encourage tous les politiciens actuels de lire et relire le chef-d'œuvre de Christopher Clark intitulé «Les sonnambules». Pour Margolis, Clark décrit «avec précision, comment les petites intrigues (small cabals) des officiels français, anglais et russes, unis dans leur rancune antiallemande, manipulèrent la Première Guerre mondiale, un conflit inutile, idiot et dénué de toute logique. [...] Nous nous trouvons aujourd'hui devant un processus pareil. Les parties bellicistes de Washington, soutenues par le complexe militaro-industriel, les médias apprivoisés et les néo-conservateurs, tous s'engagent en faveur de la guerre [...]. Depuis Frédéric le Grand,

les sages chefs d'Etats et de gouvernements européens ont appris à ne pas combattre la Russie [...]. On frissonne à l'idée de voir à l'avenir Hillary Clinton en chef suprême des armées [...]. Tout ce qu'il faut actuellement pour déclencher la grande guerre entre les deux puissances nucléaires est un attentat du genre de celui de Sarajevo.»¹⁴

Ce qu'on ne lit pas chez Christopher Clark

Qu'aurait écrit Margolis s'il avait été au courant d'autres connexions qu'on ne trouve pas dans le livre de Clark? Clark éclipse, par exemple, les activités du département de la marine dans le «Committee of Imperial Defense»: les préparatifs à longue échéance d'un blocus maritime (en violation du droit international!) contre l'Allemagne, devant frapper massivement l'économie allemande. Deux membres de ce département du CID ont clairement témoigné: Maurice Hankey dans «The Supreme Command»¹⁵ et A.C. Bell dans «A History of the Blockade of Germany».¹⁶ Le département de la marine avait élaboré, dès 1908, de tels plans qui plaisaient beaucoup à Churchill, le 1st Sealand de l'époque.

Selon Sir Julian Corbett, historien de la marine britannique, fin stratège et historien officiel de la Royal Navy, la Première Guerre mondiale fut planifiée par Lord Hankey et ses collaborateurs au sein du gouvernement britannique, «avec une exhaustivité soignée jusque dans les derniers détails, unique dans notre histoire.»¹⁷

Il est caractéristique que les noms des auteurs Hankey, Bell et Corbett ne figurent pas dans l'index des «Sonnambules» de Christopher Clark. Ils font également défaut dans les publications de langue allemande de Winkler, Münkler, Friedrich et Leonhard.

La Première guerre mondiale dans l'analyse de Léon Trotski

Léon Trotski est un autre témoin de son époque, dont l'analyse historique ne flatte guère la Grande-Bretagne:

«[...] La démocratie anglaise a tout de même conduit à la guerre impérialiste, pas seulement au sens de la responsabilité générale de la guerre incombant à tous les Etats capitalistes – non, dans le sens de la responsabilité directe de la diplomatie anglaise, poussant l'Europe de manière consciente et préméditée à la guerre. Si la «diplomatie» anglaise avait déclaré d'intervenir dans la guerre aux côtés de l'Entente, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie auraient probablement reculé. Si l'Angleterre avait déclaré vouloir rester neutre, cela aurait probablement incité la France et la Russie au retrait. Mais le gouvernement britannique n'a pas agité de la sorte: il a, tout au contraire, promis en secret son soutien à l'Entente, tout en laissant, pour les tromper, planer l'idée de sa neutralité dans le camp de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. C'est ainsi que la «démocratie» anglaise a provoqué la guerre [...]»¹⁸

Les «marchands de la mort» et les leçons à tirer de la Guerre mondiale

Ce furent donc des cabales majeures qui, en 1914, conduisirent à la guerre et non pas des «small cabals». En réalité, c'était un cercle restreint d'hommes politiques britanniques qui agèrent dans le dos de leurs collègues ne se doutant de rien: Edward Grey, Richard Haldane, Herbert H. Asquith et notamment Winston Churchill. Ils ont pris le cabinet et le Parlement à l'improviste pendant qu'à l'arrière-plan, Lord Milner tirait les ficelles. En 1934, sous la présidence du sénateur Gerald Nye, le «Senate Munitions Investigating Committee» commença à enquêter sur l'influence des banques et des entreprises d'armement américaines sur l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1917. Le comité constata que l'industrie de l'armement avait, outre des accords de prix avant et pendant la guerre, eu une forte influence sur la politique étrangère américaine. Suite aux immenses crédits attribués à l'Entente, les banques Morgan auraient dû, en cas de défaite de l'Entente, déposer ses

* Wolfgang Effenberger, né en 1946, est journaliste et auteur. Ses deux dernières publications s'intitulent «Widerkehr der Hasardeure. Schattenstrategen, Kriegstreiber, stille Profitreuer 1914 und heute» (en collaboration avec Willy Wimmer), 2014 (ISBN 978-3-943007-07-7) et «Geo-Imperialismus. Die Zerstörung der Welt», 2016, (ISBN 978-3-86445-323-6)

Nous avons construit des ponts, partout où cela était possible

Willy Wimmer «Die Akte Moskau» [Le dossier de Moscou]

par Wolfgang van Biezen



Pour comprendre ce livre d'histoire unique dans tous ses aspects, il est utile, de se rappeler, concernant le continent européen, la géostratégie britannique d'autrefois et celle d'aujourd'hui anglo-américaine.

Lorsqu'en 1871, après la guerre franco-allemande et la victoire de la Prusse l'empire allemand fut fondé, l'équilibre des forces européennes était considérablement troublé. Les élites de l'empire britannique virent leur suprématie en Europe et leurs voies commerciales vers l'Inde périlcliter. Historiquement, la doctrine géostratégique valable dès 1887 jusqu'à nos jours est clairement décelable: empêcher toute velléité d'alliance entre l'Allemagne et la Russie.

La Première Guerre mondiale fit apparaître un nouvel empire. Etant donné que l'ancienne voie commerciale vers les colonies britanniques et la nouvelle voie des transports pétroliers américains étaient en grande partie identiques, le nouvel empire étatsunien voulut dès lors participer aux riches expériences faites au cours de 500 ans d'histoire coloniale par le royaume anglais. Cette alliance néfaste existe toujours.

A la fin de la Première Guerre mondiale, des territoires sur le continent européen et leurs systèmes politiques furent détruits. Trois empires disparurent. L'Empire austro-hongrois fut démembré, la Russie n'obtint pas «sa récompense promise» qu'était l'accès à la Méditerranée pour sa flotte. Au lieu de cela, elle fut noyée dans des troubles révolutionnaires. Avec le «Traité» de Versailles, l'Allemagne subit une humiliation politique et une démolition économique. Les puissances victorieuses occidentales – les Etats-Unis, l'Angleterre et la France – réorganisèrent le continent. Le pacte Hitler-Staline de l'entre-deux-guerres ne permit pas de créer une relation constructive entre l'Allemagne et la Russie. La Seconde Guerre mondiale apporta à l'Europe de nouvelles frontières ainsi qu'un rideau de fer à travers l'Allemagne. Des deux côtés de ce rideau, il y avait les deux puissances atomiques Etats-Unis et URSS, l'Allemagne resta divisée.

Fronts durcis pendant la guerre froide

Après la guerre, pendant la reconstruction de leur pays, tout citoyen et toute famille de l'ancienne République fédérale et de la RDA furent confrontés à la guerre froide. La construction du mur de Berlin a cimenté la réalité politique et géostratégique pour les citoyens des deux Républiques. Les fronts étaient durcis. La propagande médiatique de part et d'autre du rideau de fer tira pendant plusieurs décennies à boulets rouges. Malgré et peut-être à cause de cela, la réunification de l'Allemagne a soulevé une grande joie, voire une sorte d'enivrement: résistance cléricale, manifestations du lundi avec le slogan «Nous sommes le peuple», la chute du mur, la liqui-

dation de la RDA, le début du désenchantement – tout alla si vite en ce temps-là que ce n'est que maintenant, après 25 ans, qu'il est possible d'affronter honnêtement le passé historique. «Le dossier de Moscou» donne un aperçu des tenants et des aboutissants, consultables sinon uniquement par l'étude laborieuse des dossiers historiques.

Willy Wimmer (né en 1943) grandit dans la zone d'Allemagne dominée par les Américains, dans une famille chrétienne et démocratique. Il s'engagea tôt en politique, œuvra pendant plus de 30 ans comme député CDU au Bundestag, exerça la fonction de vice-président de l'assemblée parlementaire CSCE/OSCE et devint à l'âge mûr secrétaire d'Etat au ministère fédéral de la Défense non seulement comme témoin de l'époque, mais aussi comme acteur dans le processus de la réunification des deux Allemagnes. Il avait la mission d'intégrer la Bundeswehr et l'Armée populaire nationale de l'Allemagne de l'Est dans une alliance défensive commune – alors que celles-ci étaient jusqu'à la chute du mur des armées ennemies munies d'armes atomiques. Il accomplit un travail énorme, construisant des ponts, partout où cela était possible – et souvent malgré l'opposition considérable de son propre gouvernement et de l'administration fédérale.

Comme délégué du gouvernement fédéral dans l'œil de la tornade

Au moment de la chute du mur, il se trouvait en tant que délégué du gouvernement fédéral pour ainsi dire dans l'œil de la tornade, et grâce à sa position, mais aussi grâce à sa personnalité, nous connaissons l'existence toujours présente derrière l'agenda officiel d'un autre agenda caché. Avec sa conscience, il ne put pas concilier les manœuvres de l'OTAN Wintex/Cimex, au cours desquelles il fallait simuler le largage de bombes atomiques américaines sur des villes de l'Allemagne de l'Est (même si ce n'était qu'un exercice). Avec le consentement du Chancelier fédéral Helmut Kohl, il mit fin à la participation allemande à cet exercice de l'OTAN. Les représentants des Etats-Unis n'étaient pas habitués à une telle insubordination d'un allié.

Après cette expérience-clé Willy Wimmer détecta de nombreuses autres anomalies. En 1988, encore avant la réunification, des visites de service à la Maison-Blanche à Washington et d'aventure aussi dans le quartier général de la CIA à Langley montrèrent clairement qui tirait les ficelles en Europe, et malgré ses connaissances avancées en géopolitique, certaines informations lui coupèrent le souffle. Ainsi, par exemple, lorsqu'il apprit, lors d'un briefing à la Maison-Blanche, qu'on était en train d'élaborer une nouvelle Constitution soviétique moderne comprenant des droits citoyens bourgeois telle la liberté de parole et de croyance. A une autre occasion, Willy Wimmer fut témoin de l'élaboration de l'ordre de jour du Comité central du PCUS également à

la Maison-Blanche à Washington. En outre, il apprit qu'on y avait très sérieusement réfléchi de transformer l'Europe (occidentale) en un condominium des Etats-Unis et de l'URSS. Justement à Langley, le quartier général de la CIA, on lui déclara la même année que les Soviétiques ne s'étaient, depuis la Seconde Guerre mondiale, installés en Europe centrale que de manière défensive. Leurs activités de défense ne servaient qu'à défendre la «Mère Russie». Il vade soi que de telles informations transmises à Bonn suscitérent une sérieuse bousculade au sein des milieux gouvernementaux, car les conséquences de cette information n'étaient pas calculables et risquaient d'être incontrôlables.

Ses expériences faites avec les planifications américaines rendent songeur, notamment parce qu'il s'avère, que l'Europe occidentale, l'UE et surtout l'Allemagne n'ont aucune réelle souveraineté étatique. L'empire, comme Daniele Ganser appelle les Etats-Unis dans son dernier livre «Die illegalen Kriege» [Les guerres illégales], dicte ce qui se passe sur le continent.

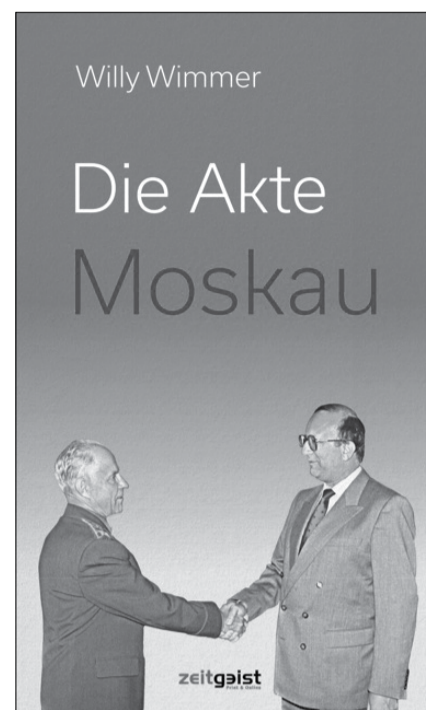
Dès 1990, le moment pour un réel désarmement était là

Dans son livre, Willy Wimmer montre clairement qu'avec l'effondrement de l'URSS, le moment aurait été propice pour lancer une véritable phase de désarmement. Surtout que des politiciens (comme Michail Gorbatchev) avaient signalé qu'il était temps d'entreprendre la réunification. Les troupes russes furent, comme convenu, retirées d'Allemagne, et l'Occident promit à plusieurs reprises de ne pas continuer à élargir l'OTAN vers l'Est. Le pacte de Varsovie fut dissout.

Willy Wimmer s'entretint avec les commandants des bataillons de la NVA, discuta avec les militaires russes en RDA, fut reçu en tant qu'être humain et s'intéressa aux soucis et aux besoins des mères et des pères, qui étaient par hasard soldats et craignaient pour leur existence. Il chercha avec eux ou ses supérieurs des solutions pour ces multiples situations compliquées sans précédents. Des deux côtés du «rideau de fer» une chose était claire:

Les êtres humains aspirent à la paix, et normalement, on aurait dû dissoudre l'OTAN devenu obsolète. Le complexe militaro-industriel américain en décida cependant autrement (déjà en 1988). Au lieu de cela l'OTAN se transforma d'alliance défensive en une alliance offensive, l'OTAN s'élargit en Europe orientale jusqu'à la frontière de la Fédération de Russie, bien que dans ces Etats les gens savaient que l'avancée actuelle de l'OTAN rappelait à la Russie les époques de Hitler et de Napoléon. Le souvenir historique est gravé profondément dans la mémoire collective des Russes, dit le fonctionnaire de la CIA à Willy Wimmer. Pourquoi alors cette démonstration de force?

Le cri désespéré «Plus jamais de guerre partant du sol allemand!», résonna après les



ISBN 978-3-943007-12-1

expériences catastrophiques tant de la Première Guerre mondiale que des 55 millions de morts de la Seconde Guerre mondiale. Il avait cours dans les deux Etats allemands, et fut trahi par des mensonges et de faux appels à l'humanité par un gouvernement fédéral rose-vert. Depuis la guerre des Balkans, l'Allemagne est à nouveau en guerre.

Depuis la guerre des Balkans, l'Allemagne est à nouveau en guerre

Et la toute grande guerre est en préparation. La situation est très sérieuse, si l'on croit les propos de George Friedman, ancien membre de l'Institut Stratfor, conseiller dans le domaine de la guerre du président Barack Obama, encore en fonction. C'est des Allemands que dépend le développement de la situation sur le continent. Une presse alignée berce les citoyens de l'Europe en sécurité. Les Etats-Unis, cependant, savent ce qu'ils font.

Le livre de Willy Wimmer n'est vraiment pas une lecture facile, mais néanmoins une lecture obligatoire. Il contraint le lecteur à réfléchir si notre planète a vraiment besoin d'un pouvoir définissant comment le reste du monde doit s'organiser. Où est-il écrit que l'Europe ne puisse pas prendre elle-même son destin en main? Où est-il écrit que l'Europe ne puisse pas être souveraine? Où est-il écrit que l'Europe ne soit pas capable de survivre sans hégémon à ses côtés? Ou alors nous nous joignons à la revendication de Rolf Hochhuth: «Eliminez l'OTAN!»

N'est-ce pas le moment pour s'engager que l'Europe et la Russie puissent enfin sur un pied d'égalité faire du commerce paisible, souverainement et pour le bien de ses citoyens et évoluer ensemble sur un continent ayant à sa disposition tant de culture, de technologies, de sciences et de ressources? •

(Traduction Horizons et débats)

«Veut-on relancer une nouvelle ...»

suite de la page 3

bilans. Deux ans plus tard (après 93 auditions et 200 témoins, dont J.P. Morgan), le comité arriva à la conclusion que les «marchands de la Mort» (*merchants of death*), c'est-à-dire les banquiers et les industriels de l'armement, avaient «forcé» les Etats-Unis «par des tromperies» à entrer en guerre.¹⁹

Ne reconnaissez-vous pas certaines parallèles avec l'actualité dans ce scénario? A partir de 2008 au plus tard, on reconnaît, derrière les troubles politiques et les conflits partout dans le monde, des intérêts spécifiques nourris par la recherche effrénée de profits et de ressources. Comme à l'époque, on attise, voire on provoque, des conflits pour ruiner les économies nationales et rendre les Etats dépendants. L'impérialisme n'a jamais été enterré depuis la Seconde Guerre mondiale.

Un regard sur l'Histoire récente nous montre que la plupart des crises actuelles ont leurs racines dans la politique impériale du début du XX^e siècle. Il s'agissait de l'exploitation brutale et du mépris d'autres cultures.

Depuis la Paix de Versailles, les humiliations infligées ne purent être perpétuellement réprimées. La commémoration des 100 ans de Versailles pourrait être l'occasion pour toutes les parties concernées de reconnaître leur part de responsabilité et d'initier un processus de guérison. Ainsi, on pourrait mettre en œuvre les 14 points de Wilson au moins rétroactivement.

La condition préalable nécessaire est cependant le démantèlement des actuelles structures impériales occidentales. Avec la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE dominée par l'OTAN, il faudrait lancer un processus de restructuration en vue d'une véritable Communauté européenne comprenant également la Russie. •

(Traduction Horizons et débats)

¹ Craig Roberts, Paul. The Brexit Vote – What Does it Mean? Friday June 24, 2016 www.paulcraigroberts.org/2016/06/24/the-brexit-vote-paul-craig-roberts/

² idem.

³ Gebauer, Matthias; Neukirch, Ralf; Repinski, Gordon; Schult, Christoph. «VERTEIDIGUNG: Fortschritt im Schnecken tempo» in Der Spiegel 9/2013 www.spiegel.de/spiegel/print/d-91203385.html

⁴ Cf. Effenberger, Wolfgang. *Das amerikanische Jahrhundert Teil 1 «Die verborgenen Seiten des Kalten Krieges»*. Norderstedt 2011

⁵ Der Unfriede von Versailles. In: *Der Spiegel* Nr. 28, 2009 (online).

⁶ Osborne. *Britains Economic Blockade of Germany 1914–1919*, p. 189

Cf. Vincent, C. Paul. *The Politics of Hunger: The Allied Blockade of Germany, 1915–1919*. Ohio University Press, Athens, Ohio 1985

⁷ Le plan Young remplaça en 1929 le plan Dawes de 1923. Selon ce plan, les paiements de réparations de 121 mia. de reichsmark devaient être versés en 59 ans (donc jusqu'en 1988). Suite à la crise économique mondiale, le transfert des paiements fut entravé et ajourné en 1931 dans le cadre du moratoire Hoover. En 1932, on annula définitivement le plan Young lors de la Conférence de Lausanne.

⁸ La Banque des règlements internationaux (BRI) fut créée le 17 mai 1930 dans le cadre d'une réorganisation des réparations dues par l'Allemagne. C'est l'organisation financière internationale la plus ancienne au monde. Cf. également: «Schweiz: Hitlers beflissene Hehler». In: *Der Spiegel* du 17 mars 1997 (*Der Spiegel* 12/1997 online) (accès le 12 septembre 2015).

⁹ Cf. Rügemer, Werner. *Die Berater*. Bielefeld 2004

¹⁰ Dobbin, Murray. «Do We Really Want a War With Russia?» www.counterpunch.org/2016/06/24/do-we-really-want-a-war-with-russia

¹¹ idem.

¹² Margolis, Eric. «Do we really want war with Russia?» <http://ronpaulinstitute.org/vom/25.Juni/2016>

¹³ Mme Albright est également membre du comité du «Council on Foreign Relations», de l'«Aspen Institute» et du «Center for American Progress». En 2009, elle présenta, en tant que directrice d'un groupe d'experts, une nouvelle conception stratégique pour l'OTAN.

¹⁴ Margolis, Eric. «Do we really want war with Russia?» <http://ronpaulinstitute.org/vom/25.Juni/2016>

¹⁵ Hankey, Maurice. *The Supreme Command 1914–1918*. George Allen & Unwin, London 1961

¹⁶ Bell, A. C. *A history of the blockade of Germany and of the countries associated with her in the great war, Austria-Hungary, Bulgaria, and Turkey, 1914–1918*. London 1937

¹⁷ Corbett, Julian. *Official History. Naval Operations*. London 1921, Vol. 1, p. 18

¹⁸ Trotzki, Leo. *Wohin treibt England? Europa und Amerika*. Reprint Berlin 1972, p. 54

¹⁹ Effenberger, Wolfgang/Wimmer, Willy. *Wiederkehr der Hasardeure – Schattenstrategen, Kriegstreiber, stille Profiteure 1914 und heute*. Höhr-Grenzhausen 2014, p. 438

Le franc suisse et la démocratie directe (2^e partie)

De Bretton Woods à la «politique monétaire sans frontières»

par Werner Wüthrich, docteur en sciences économiques

La 1^{re} partie («Horizons et débats» n° 22 du 3/10/16) présentait la façon dont le système monétaire s'est développé en Suisse au temps de l'étalon-or classique et comment les citoyens, au moyen de nombreuses votations populaires (référendums), lui ont tracé la voie et posé des limites, allant souvent à l'encontre du gouvernement et du Parlement. Les derniers vestiges de ce système monétaire, dans lequel le rachat des billets de banque contre l'or était opéré de façon centralisée, se sont partout désagrégés. Un nouvel ordre monétaire s'annonçait, et en Suisse les citoyens durent à nouveau déterminer les limites de ces questions primordiales.

En 1944, avant même la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis ont amorcé à Bretton Woods (Etats-Unis) un accord monétaire mondial – l'Etalon de change-or.

Bretton Woods

L'accord de Bretton Woods était basé sur des taux de change fixes définis par l'or et le dollar américain. Ceux-ci s'énonçaient comme suit: 1 dollar = 0,889 g d'or; 1 frs = 0,203 g d'or => 1 dollar = 4,37 frs. Si un pays en venait à s'endetter fortement, les cours du change pourraient être modifiés, mais uniquement en observant un processus compliqué. Les Etats-Unis attribuèrent au dollar américain la fonction de monnaie de référence globale et de monnaie de réserve, et ils se déclarèrent prêts en tout temps à échanger le dollar contre l'or. Cette obligation était donc valable uniquement à l'encontre des banques centrales et non – comme pour l'étalon-or classique – des citoyens.

Au premier abord, l'offre des Etats-Unis se présentait de façon séduisante. Avec elle, les bases étaient posées pour une dépendance mondiale envers le dollar américain.

Comment la Suisse réagit-elle?

En 1949, le Conseil fédéral et le Parlement élaborèrent un nouvel article concernant la monnaie dans la Constitution fédérale. Dans l'article 39, on trouvait le point principal: La Confédération a le droit exclusif d'émettre des billets de banque, et elle en détermine «la forme et l'étendue de la couverture». Ce règlement aurait laissé les mains libres à la Confédération ou plutôt à la Banque nationale pour assurer la couverture des billets de banque par le dollar américain au lieu de l'or, comme l'avait recommandé le gouvernement américain de l'époque aux pays membres du Bretton Woods. Il faisait suite à l'une des votations, à propos de laquelle la classe politique et les citoyens avaient des vues totalement différentes. Alors que le Conseil fédéral, le Parlement et la Banque nationale s'accordaient dans une quasi unanimité en faveur de la proposition, les citoyens votèrent, le 2 mai 1949, à une forte majorité de 61,5% pour son contraire. 22 des 23 cantons étaient également contre.

Le Conseil fédéral et le Parlement élaborèrent un nouvel article monétaire conformément à ce référendum. Cette fois la phrase principale de l'article 39 disait: «La couverture des billets de banque émis sera une couverture-or ainsi qu'un dépôt à court terme.» La législation bancaire nationale recommandait certes déjà que les billets de banque (qui alors n'étaient déjà plus convertibles) aient une couverture-or à hauteur d'au moins 40%. La couverture-or était donc à présent ancrée dans la Constitution. L'ensemble des cantons vota alors oui à 71%. Ce vote montre l'extrême collaboration fonctionnant entre le peuple, le Parlement, le pouvoir exécutif et la Banque nationale dans le cas d'une question primordiale pour les finances dans l'Etat démocratique direct.

Application des dispositions constitutionnelles

La Banque nationale suisse (BNS) stabilisa le cours du change (1 dollar US = 4,37 CHF) fixé par les accords de Bretton-Woods comme suit: la Suisse dégageait alors le plus souvent – tout comme aujourd'hui – des excédents dans la balance des paiements courants, c'est-à-dire qu'elle recevait au travers du commerce extérieur plus de devises (et avant tout des dollars)



La Banque nationale suisse à Berne. (photo snb)

qu'elle n'en dépensait, si bien que sa réserve de dollars avait tendance à augmenter en permanence à la Banque nationale. Celle-ci fixa à ses dollars une limite supérieure qui fut relevée au cours des années. Dès que cette limite était atteinte, la somme excédentaire était transformée en or. Elle «changeait» les dollars en or, comme on le disait alors, dans le jargon bancaire. Dans la plaquette publiée pour son jubilé en 1981, la BNS a décrit ainsi ce processus:

«Jusqu'en 1971, la Banque nationale pouvait convertir un excédent de dollars auprès de la trésorerie américaine au prix de 35 dollars par once d'or, transaction que les Américains effectuaient de moins en moins volontiers. Si par contre les opérations du marché des changes résultaient en une vente nette de dollars, la Banque nationale vendait de l'or contre des dollars aux autorités monétaires américaines afin de remplir à nouveau leur stock de devises.» (p. 237s.)

Puisque, en conjoncture haute, l'économie nationale atteignait presque toujours des excédents en commerce extérieur – comme indiqué précédemment – les réserves d'or, qui étaient d'environ 800 tonnes après-guerre, augmentèrent jusqu'à 2600 tonnes en 1971. Par la suite, elles n'évolurent pratiquement plus jusqu'à tout récemment. Quarante ans plus tard, ces 2600 tonnes d'or devaient devenir un sujet politique épineux.

Le franc suisse, valeur refuge

Le franc suisse avait la réputation d'être une devise plus solide que toute autre monnaie. On disait à juste titre que, bien que ses billets de banque ne soient plus convertibles, il était aussi fiable que l'or. Il n'est pas étonnant que cela ait attiré l'attention des investisseurs étrangers – en particulier ceux des pays qui menaient une politique tout à fait différente – et qu'ils aient commencé à déplacer une partie de leur épargne en Suisse. Parmi eux, il y avait cependant aussi des spéculateurs qui voulaient profiter de futures réévaluations. Tout comme aujourd'hui, cela n'avait pas que des effets positifs. Les banques et la BNS changeant de plus en plus des devises étrangères contre des francs suisses, la masse monétaire augmentait dans le pays, ce qui générait un danger d'inflation. Ce danger était d'autant plus grand que dans la haute conjoncture de la décennie d'après-guerre, il y avait de toute façon des tendances à la hausse des prix. Les carnets de commandes étaient pleins et l'économie tournait plus qu'à plein régime.

Premières mesures défensives contre les pressions extérieures

Dès le milieu des années 50, les banques s'engagèrent, dans une convention interne à la branche bancaire (Gentlemen's Agreement), à ne plus appliquer d'intérêts aux nouveaux capitaux étrangers. Il s'y ajouta bientôt un intérêt négatif de 1%, c'est-à-dire que les investisseurs étrangers ne recevaient plus aucun intérêt, mais payaient une commission de 1%. Cependant, la situation monétaire ne se détendit pas. En

1964, à cause de la surchauffe économique, le Conseil fédéral et le Parlement publièrent avec effet immédiat une décision urgente de l'Assemblée fédérale sur la lutte contre la hausse des prix par des mesures dans le domaine du marché monétaire, du marché des valeurs et de l'organisation du crédit. L'intérêt négatif en faisait également partie.

Comme cette décision était immédiatement mise en vigueur et qu'elle contrevenait à la Constitution, elle dut être soumise dans l'année au vote populaire. Cela aussi est particulier: en 1949, les citoyens avaient accepté l'initiative sur «le retour à la démocratie directe» et s'étaient ainsi donné le droit de voter par la suite également en ce qui concernait le Droit de nécessité (Notrecht). Les quatre grands partis présents au Parlement l'avaient refusé parce qu'ils pensaient que le Droit de nécessité ne serait pas adapté aux votations populaires, à cause justement de son caractère d'urgence. Le peuple voyait la chose autrement. Il désirait tirer un trait final sur une longue période de trop fréquents recours au Droit de nécessité, qui avait été soustrait du référendum facultatif, – en particulier dans les années 30. Divers groupes avaient déposé plusieurs initiatives populaires pour mettre fin à cette situation insatisfaisante (cf. *Horizons et débats* n° 17 du 29/6/15: «Comme protéger la démocratie directe en périodes difficiles?»).

Le 28 février 1965 eut lieu pour la première fois une votation sur le Droit de nécessité. C'était un sujet ambitieux. A la surprise des politiciens (qui ne faisaient pas confiance à la population dans de tels domaines), les citoyens votèrent à 80% en faveur de la politique du Conseil fédéral, du Parlement et de la Banque nationale. D'autres décisions urgentes de l'Assemblée fédérale relatives au Droit de nécessité par rapport au ralentissement de l'activité, comme par exemple la restriction du crédit, furent également acceptées au cours des années suivantes à une forte majorité. La population accorda comme rarement sa confiance aux services publics et à la Banque nationale.

La maîtrise des capitaux étrangers faisait donc partie des ambitions de la BNS et des banques commerciales, car il était souvent impossible d'établir de façon incontestable si un virement de fonds était basé sur des échanges commerciaux normaux ou sur une prestation de services (ne devant pas être entravés) ou bien s'il reposait sur des intentions spéculatives à court terme.

Renforcement des mesures défensives

La situation sur le front monétaire s'aggravait de plus en plus, si bien que le Conseil fédéral et la Banque nationale préparèrent un véritable dispositif de défense dont la cause principale se trouvait à l'étranger. Dans la première moitié des années 60 déjà, les Etats-Unis avaient envoyé des troupes au Viêt Nam, et la guerre avait rapidement dégénéré. Les observateurs supposaient – à juste titre – que les Etats-Unis finançaient cette guerre – comme cela s'était

déjà souvent produit – en grande partie en faisant tourner la planche à billets. Cela était susceptible de porter durablement atteinte au système monétaire encore partiellement basé sur l'or. D'autres devises se trouvaient également «branlantes» pour les mêmes raisons. En Algérie, la France avait mené une guerre meurtrière pendant sept ans. La Grande-Bretagne, affaiblie après la Seconde Guerre mondiale, perdait peu à peu la plupart de ses colonies. Le pays devait se réinventer et, pour sortir de la désastreuse situation financière de l'après-guerre, avait dévalué la livre trois fois de suite. En outre, l'orgueilleuse Bank of England avait été nationalisée, c'est-à-dire qu'elle avait perdu son indépendance et dû accepter de recevoir à l'avenir des instructions du Chancelier de l'Echiquier. La livre anglaise qui, à l'époque de l'empire britannique, équivalait à 25 francs suisses, amorçait sa chute. (Aujourd'hui, le cours du change est à peu près de 1,20CHF).

C'étaient là l'ensemble des raisons qui faisaient que nombreux étaient ceux qui doutaient de la stabilité du système monétaire international. Ils cherchaient un endroit sécurisé pour déposer leur épargne et ouvraient un compte en Suisse, ou ils y achetaient des valeurs mobilières ou des biens immobiliers. Là-dessus venaient de plus en plus s'ajouter les spéculateurs voulant soustraire les capitaux à court terme à l'incertitude. Beaucoup se disaient qu'on pouvait vraiment faire confiance à un pays qui avait inscrit la couverture-or dans sa Constitution, que le peuple lui-même avait approuvée. On ne peut jamais prévoir ce qui peut encore arriver. Contrairement aux affirmations discordantes des hommes politiques, il y avait de réelles raisons de douter de la stabilité du système monétaire.

L'escalade de la guerre du Viêt Nam

En 1971 – à l'apogée de la guerre de Viêt Nam – le président américain Richard Nixon annonça qu'il fermerait la «Gold window». Cela signifiait que les Etats-Unis n'échangeraient plus leurs dollars contre l'or, comme ils l'avaient fait depuis la Seconde Guerre mondiale à l'égard des banques centrales étrangères. La raison en était que les Etats-Unis avaient à l'étranger d'énormes dettes dues à la guerre et qu'ils avaient intérêt à rembourser en dollars dévalués qu'ils n'auraient plus à changer en or. Ainsi les pays étrangers se trouvèrent cofinancer une guerre meurtrière en Extrême-Orient. Ce processus accéléra la fin de la longue haute conjoncture qui avait fait suite à la Seconde Guerre mondiale, et annonça une correction du système monétaire.

Une véritable avalanche de dollars se déversa sur la Suisse, et les banques adoptèrent toute une série de mesures défensives. Le 8 octobre 1971, le Conseil fédéral soumit au Parlement une autre décision urgente attribuant de nouvelles responsabilités élargies au gouvernement – encore plus qu'en 1965. Cette fois encore, cela concernait le Droit de nécessité à mettre immédiatement en vigueur et, selon la législation qu'il avait lui-même adopté en 1951, le peuple devait se prononcer à son sujet par voie électorale dans un délai d'un an. Et à nouveau, ce fut la surprise pour les politiciens. Le 4 juin 1972, fait très rare, le peuple approuva à 87,7% la politique du Conseil fédéral, du Parlement et de la Banque nationale. Jamais encore les services publics n'avaient reçu pareil soutien.

En 1971 déjà, le franc suisse avait certes été officiellement revalorisé d'environ 7%, mais cela n'avait pas servi à grand-chose.

Inflation

L'incertitude demeura et la hausse des prix commença à croître dangereusement. Elle augmenta au début des années 70 jusqu'à plus de 7%, en 1973 jusqu'à 9% et en 1974 à 10%. En 1972, le Conseil fédéral publia une décision urgente de l'Assemblée fédérale concernant la surveillance des prix – limitée à cinq ans. Cette fois encore, le peuple approuva à près de 60%. Simultanément, le Conseil fédéral et la Banque nationale tissèrent plus étroitement les mailles de leur réseau de défense contre les spéculateurs. Les fluctuations

«Le franc suisse et la démocratie ...»

suite de la page 6

monétaires étaient si massives que le 1% d'intérêt négatif n'avait plus aucun effet et qu'il fallait à présent l'augmenter drastiquement. Dès 1972, il monta à 2% par trimestre, en 1974, il atteignit déjà 3%, et l'intérêt négatif devait encore monter. Le but était clair: les intérêts négatifs étaient dirigés contre les capitaux qui ne cherchaient aucun investissement à long terme en Suisse, mais plutôt des bénéfices à court terme – quasiment d'un jour à l'autre – (Plaquette du Jubilé de la BNS, 1981, p. 230). Les virements de fonds relevant d'opérations ne rencontraient aucune entrave, laquelle – comme mentionné ci-dessus – n'était pas toujours facile à différer. On pouvait ainsi repousser les attaques sur les devises étrangères – comme cela devait se reproduire par la suite à de nombreuses reprises.

En 1992, par exemple, George Soros s'en prit à la livre anglaise (surévaluée) et «gagna» ainsi des milliards. D'autres sévères mesures suivirent au cours des années. Ainsi, l'importation de très grosses sommes en liquide fut, par exemple, interdite à la frontière, et les placements en titres ou l'achat de biens immobiliers par les étrangers furent rendus plus difficiles. Avec la récession du milieu des années 70, l'inflation baissa de nouveau à 1%, mais pour remonter à 4% vers la fin des années 70. Il est intéressant de savoir à quoi les intérêts négatifs étaient utilisés à l'époque. L'argent ne restait pas dans la caisse des banques ou de la Banque nationale, mais était destiné aux garanties couvrant les risques à l'exportation. Il s'agit d'une sorte d'assurance subventionnée par l'Etat, couvrant une partie des risques étrangers – dont font partie les risques monétaires – des exportations. A l'époque, c'était une question de survie encore plus cruciale qu'aujourd'hui.

Passage à la flexibilité des cours de change: changement de système à l'échelon mondial

Le 23 janvier 1973 la Suisse devint le premier pays à libérer le cours du change, et la BNS cessa de soutenir le cours du dollar par des achats. Le cours du dollar plongea donc à nouveau peu de temps après et la Banque nationale reprit ses achats de soutien. La situation demeurait toujours dangereuse. La BNS décrivait ces quelques semaines comme suit: «[...] on ne savait jamais, même lorsque la situation évoluait favorablement, si dès le lendemain, on n'allait pas devoir faire face à une réévaluation».

L'arrêté fédéral d'urgence de 1972 était limité à trois ans. Comme la situation demeurait tendue, le Conseil fédéral et le Parlement décidèrent en 1975 de le reconduire. Là aussi, le peuple donna, le 8 juin 1975, son accord avec 85% des voix.

La situation demeurait toujours tendue. En 1977/78, le franc suisse gagna en à peine deux ans près de 40% en valeur par rapport aux 15 pays les plus importants commercialement (Rapport BNS, 1981, p. 375). La situation était de plus en plus difficile pour les exportations et le tourisme – bien plus sérieusement qu'aujourd'hui. Le dollar américain en tant que devise de référence du commerce mondial avait dégringolé de 4,37 CHF en 1971 à l'extrême à 1,45 CHF en 1978. Cette année, le Parlement prolongea à nouveau l'arrêté monétaire. Cette fois, il n'y eut pas de référendum, car la même année le peuple avait déjà approuvé à 68% un nouvel article concernant la conjoncture, ce qui était à présent suffisant comme base constitutionnelle. – Il est étonnant de constater à quel point le peuple a soutenu sur toute la ligne la politique des services publics et de la Banque nationale au cours de ces années difficiles.

Pourquoi le deutsche mark s'est-il effondré malgré une économie stable?

Vers la fin des années 70 se dessina une nouvelle injustice. Dans la première moitié des années 70, c'était le dollar qui se trouvait avant tout dans la ligne de mire des spéculateurs. Dans la seconde moitié, une deuxième devise d'importance se trouva au centre de l'attention – le mark allemand. La Banque fédérale allemande avait toujours mené une politique sérieuse, et le DM était considéré comme stable et durable. Il avait même été réévalué deux fois dans les années 60 parce

«Dans deux référendums, en 1949 puis en 1951, le peuple se prononça en faveur de l'or et non du dollar américain, ce qui vingt ans plus tard devait se révéler une excellente chose. La liquidation des réserves occultes n'était vraiment pas nécessaire. L'or avait fait ses preuves en tant que dernière ligne de la défense.»

que la RFA montrait un net excédent de sa balance des paiements courants et recevait ainsi plus de dollars qu'elle n'en dépensait. Cependant, même cette situation favorable ne suffisait plus pour maintenir la stabilité du DM à l'égard du franc suisse. Lui aussi se retrouva sur une pente descendante, amorçant une chute qui ne semblait pas finir.

A l'origine, selon l'accord Bretton Woods, le DM valait 1,20 CHF. Le cours baissa de plus en plus jusqu'au minimum extrême de 0,75 CHF. Cette évolution était de nouveau un drame pour les exportations et le tourisme parce que la République fédérale était le partenaire commercial le plus important de la Suisse et que les vacances en Suisse étaient maintenant devenues vraiment chères pour les touristes allemands. Les raisons de la chute du DM étaient avant tout du ressort psychologique. Personne ne savait si la nouvelle flexibilité des cours du change ferait ses preuves. Au cours du siècle, les citoyens de la RFA avaient déjà supporté deux réformes monétaires dans lesquelles de nombreux citoyens avaient perdu tout ou presque de leur épargne.

Il ne faut plus que cela se reproduise, se dirent certaines personnes, qui ouvrirent alors un compte en Suisse. Cette fois cependant, la prudence était sans réel fondement. Le DM était vraiment stable et il était devenu le symbole du miracle économique de l'après-guerre à tel point que quarante ans plus tard, les Allemands n'abandonnèrent qu'à contrecœur leurs deutsche mark pour l'euro: si cela avait été soumis à un vote, la plupart n'auraient peut-être pas été d'accord.

Pour la Banque nationale suisse, la chute du cours du mark vers la fin des années 70 fut de nouveau un signal d'alarme. Le tourisme et les exportations étaient déjà très pénalisés par la crise de dollar et l'effondrement massif d'autres devises comme la livre anglaise ou le franc français. La faiblesse du DM aggravait encore plus la situation. En 1978, la Banque nationale réagit avec un nouvel instrument. Tout comme auparavant, elle annonça un cours minimal. Si le cours du mark tombait en dessous de 0,80 francs suisses, annonça la BNS, elle interviendrait, c'est-à-dire qu'elle achèterait des deutsche mark en quantités illimitées. C'était un signal clair.

Par la suite la situation sur le front monétaire se calma graduellement, si bien que le Conseil fédéral et la Banque nationale commencèrent à démanteler leur dispositif de défense. Le dernier point fut, en 1981, de lever complètement l'interdiction de paiement des intérêts pour les capitaux étrangers.

La FED met fin au recours à la planche à billets

Dans les milieux professionnels, où l'on remettait en question ce qui avait jusqu'à présent réellement contribué à la normalisation du cours du franc suisse – le dispositif de défense alors vieux de plusieurs années dirigé avant tout contre les milliards issus des activités spéculatives ou le cours minimal du DM –, le fait incontestable fut un événement tout à fait crucial venant de se produire aux Etats-Unis. En 1978, Paul Volcker fut nommé à la présidence de la Banque centrale américaine, la FED. Il mit fin à la mode du recours à la planche à billets, ou Quantitative easing (comme on dirait aujourd'hui) et augmenta les taux d'intérêts. Auparavant la FED avait cherché, tout comme aujourd'hui, à relancer l'économie en difficulté par un afflux de capitaux et à dévaloriser la montagne de

dettes issue de la guerre du Viêt Nam par une inflation contrôlée – un processus dont aujourd'hui encore nous sommes les témoins. Seulement cela ne fonctionna pas.

Aux Etats-Unis, l'inflation s'éleva de façon totalement incontrôlée jusqu'à 15%, et le chômage, jusqu'à 10%. Les économistes appellent cela la stagflation – une situation extrêmement difficile dans laquelle l'économie stagne, un chômage élevé règne et entraîne simultanément la hausse des prix. Paul Volcker ne se fit pas que des amis, lorsque dans cet état de choses, il releva les taux d'intérêts – malgré le chômage – pour pouvoir maîtriser la hausse des prix. Politiciens et économistes le critiquèrent, disant que cela étouffait encore plus l'économie. Volcker ne se laissa pas déconcerter. Le cours du dollar repartit à la hausse et on parvint de nouveau pendant quelques années à normaliser les intérêts et le cours de change et à faire reprendre, dans une certaine mesure, un cours normal à l'économie intérieure. Ce fut un événement déterminant pour le relâchement de la pression de réévaluation sur le franc suisse.

D'importantes réserves d'or couvrent les pertes de la BNS

Qu'en était-il des finances de la Banque nationale suisse au cours de ces années? La BNS était toujours intervenue – tout comme aujourd'hui – et avait acheté des dollars et des devises étrangères pour soutenir les cours du change. Et elle avait supporté – tout comme aujourd'hui – de grandes pertes, avant tout parce que le dollar et à l'époque le DM également, baissaient de plus en plus. En 1978, les grandes réserves édifiées et comptabilisées sur des années étaient totalement épuisées et la BNS dégaugea des pertes d'environ 2,6 milliards de francs suisses en lieu et place du capital propre – aujourd'hui, on dirait que c'était un capital propre négatif – une situation inconfortable parce que dans le cas d'une société par actions normale, elle aurait été déclarée en faillite. Cette situation dura deux ans. Cependant, tout n'allait pas si mal que cela, car la BNS disposait de réserves d'or occultes et non-comptabilisées: elle possédait 2600 tonnes d'or, enregistrées dans ses livres pour une valeur de 4595 CHF le kilo. En 1978/79 – à l'apogée des turbulences monétaires – le cours du dollar plongea d'une valeur initiale de 4,37 CHF à 1,40 CHF et le prix de l'or s'envola jusqu'à la côte extrême de plus de 70 000 CHF au kilo. Il en résulta des réserves occultes d'environ 65 000 CHF au kilo, globalement un total de 200 milliards de francs suisses – pour l'époque, et même encore aujourd'hui une somme énorme. Selon les règles comptables, on pouvait couvrir les pertes au moyen des réserves occultes et équilibrer le budget sans devoir vendre même un gramme d'or. La BNS pouvait ainsi écrire dans son rapport de 1981, «les pertes ont été largement couvertes par les réserves occultes de la réserve d'or [...]» (Rapport BNS, 1981, p. 329). Dans deux référendums, en 1949 puis en 1951, le peuple se prononça en faveur de l'or et non du dollar américain, ce qui vingt ans plus tard devait se révéler une excellente chose. La liquidation des réserves occultes n'était vraiment pas nécessaire. L'or avait fait ses preuves en tant que dernière ligne de la défense. Au cours des années qui suivirent, la BNSregistra à nouveau assez de ressources propres pour constituer de nouvelles réserves et dégager de nouveau un capital propre positif. – Si positive qu'ait été cette expérience, l'or et son corollaire, les réserves occultes,

devaient devenir vingt ans plus tard un point de controverse.

Un exceptionnel soutien venu du peuple dans les années 60 et 70

Rétrospectivement, on peut constater ceci: le dispositif de défense employé par la Banque nationale suisse contre une réévaluation excessive se composait dans les années 60 et 70 de quatre colonnes:

1. Les intérêts négatifs, qui étaient dirigés directement contre les gros spéculateurs,
2. Le cours minimal du deutsche mark,
3. De grosses réserves d'or de 2600 tonnes – associées à d'importantes réserves occultes,
4. Un exceptionnel soutien populaire: les électeurs, et depuis 1971, les électrices aussi, ont constamment soutenu la politique des services publics et de la Banque nationale lors des votations populaires, le plus souvent à hauteur de plus de 80%. Pour la population, il était très important qu'il y ait des finances saines et un franc suisse stable.

La Suisse maintient la couverture-or

Avec la résiliation de la convertibilité-or du dollar en 1971, l'or perdit sa position centrale dans le système monétaire. Avec le passage à la flexibilité des cours du change, la liaison avec l'or fut également supprimée, c'est-à-dire que les cours du change ne furent plus définis par rapport à l'or.

La disposition inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1951, selon laquelle les billets de banques émis devaient majoritairement avoir une couverture-or, était cependant toujours en vigueur, si bien que personne n'aurait alors sérieusement envisagé l'éventualité d'une vente à partir de la réserve d'or (comme cela advint par la suite). – Tout au contraire, on pouvait observer un phénomène encore visible aujourd'hui: plus les turbulences du système monétaire sont fortes, plus le cours de l'or monte. Jusqu'au début du XXI^e siècle, la BNS possédait environ 2600 tonnes d'or, des réserves dont elle pouvait disposer pour les temps difficiles.

Cette politique correspondait à la longue tradition commune à de nombreuses entreprises suisses, de constituer en toute discrétion des réserves occultes pour les cas d'urgence, en sous-estimant les actifs. Ainsi, dans les années 70, la BNS pouvait recouvrir facilement des pertes parfois massives sur ses devises – avant tout sur les réserves en dollars.

L'or, garant de l'indépendance

Dans les années 70, l'or fonctionnait comme une de ces forêts de protection qui, dans les montagnes, protègent la population contre les avalanches. Pour l'Etat, ou plutôt pour le contribuable – à la différence d'aujourd'hui –, il n'y avait aucun danger d'être sollicité pour soutenir la Banque nationale. En matière de politique monétaire proprement dite, l'or n'était plus utilisé. C'était devenu la réserve stratégique et aucun homme politique n'aurait eu l'idée d'y toucher, de même que dans les montagnes, personne n'aurait l'idée de déboiser une forêt de protection.

Cela est très clairement exprimé dans la plaquette éditée pour le Jubilé de la BNS en 1981:

– «Bien que l'or ait perdu toute fonction monétaire essentielle, la Banque nationale considère la réserve d'or comme un actif précieux; sa valeur marchande croissante lui a permis de compenser les fortes baisses des cours de change sur les réserves de dollars dans les dernières 70 années.»

– «[...] La BNS était attachée à la sauvegarde du rôle de l'or avant tout pour trois raisons: l'or apparaissait comme le garant des taux de change fixes; en raison de ses liens avec l'or – et pas, comme tant d'autres monnaies, avec le dollar –, l'indépendance politique de la monnaie suisse semblait garantie; et l'or était le symbole de la solidité de la monnaie.» (S. 237/238; mises en évidence par Horizons et débats).

Changements radicaux non-déclarés lors de la révision totale de la Constitution fédérale de 1999

En 1999, après l'instauration de la nouvelle Constitution fédérale, l'attitude de la Banque nationale, du Conseil fédéral et de la majorité au Parlement changea fondamentalement. Dans les années 90, la BNS avait déjà com-

«[...] La BNS était attachée à la sauvegarde du rôle de l'or avant tout pour trois raisons: l'or apparaissait comme le garant des taux de change fixes; en raison de ses liens avec l'or – et pas, comme tant d'autres monnaies, avec le dollar –, l'indépendance politique de la monnaie suisse semblait garantie; et l'or était le symbole de la solidité de la monnaie.»

«Le franc suisse et la démocratie ...»

suite de la page 7

mencé à parler de «réserves excédentaires» et plus particulièrement de «réserves d'or excédentaires». Il se disait alors que plus de la moitié de l'or pouvait être vendue et qu'il fallait liquider les réserves d'or occultes. Et c'est ce qui se produisit: dans un premier temps, on vendit 1300 tonnes – après que les obstacles légaux posés par la nouvelle Constitution fédérale aient été éliminés. Ce qui était vraiment nouveau était la suppression du recours à la consultation populaire concernant la décision de vendre, auparavant toujours confirmée par le peuple, différant en cela des décennies précédentes, lorsque les autorités fédérales respectaient les règles de la démocratie directe.

Il fallut certes soumettre au vote la Constitution fédérale, entièrement révisée et comptant près de 200 formulations et articles nouveaux. Les électeurs n'en furent cependant informés qu'à peine trois semaines avant la votation selon la formulation suivante: la Constitution fédérale remodelée demeure inchangée dans son contenu, il s'agissait seulement, comme on disait alors, d'un «toiletage» formel et stylistique – une grossière désinformation et, dans l'histoire de la démocratie directe, une défaite qui devait avoir par la suite des effets importants.

Sans informer les citoyens des conséquences, on avait supprimé de l'ancienne Constitution fédérale l'article 39, dont l'alinéa 7 disait: «Les billets de banque émis doivent être couverts par de l'or et des avoirs à court terme.» Il avait été remplacé par l'article 99, alinéa 3: «La Banque nationale suisse constitue, à partir de ses revenus, des réserves monétaires suffisantes, dont une part doit consister en or.» Cette «petite différence» changeait fondamentalement la situation. Pour la première fois depuis sa fondation, la BNS se voyait conférer les pleins pouvoirs de décision plus ou moins libre sur la destination des réserves d'or. Elle décida d'employer cette liberté d'action – en accord avec le Conseil fédéral et le Parlement – à effectuer des ventes massives. Cela avait été précédé par des attaques venues des Etats-Unis et dirigées contre la place financière et la devise suisse, qui ne correspondait plus au nouvel univers de prolifération du papier-monnaie et des dettes en expansion. Le franc suisse, avec son fort soutien populaire, dérangeait parce qu'il mettait sous les yeux du monde la preuve qu'on pouvait également



diriger les finances autrement. – Il aurait été normal de laisser le peuple souverain décider de la vente de 1300 tonnes d'or, lui qui avait pourtant non seulement décidé de la constitution des réserves d'or en 1951 lors d'un vote constitutionnel, mais avait aussi par la suite généré au cours des années les excédents qui avaient été en grande partie transformés en or.

La Banque nationale suisse n'était pas l'unique banque centrale à avoir vendu de l'or au tournant du nouveau millénaire. Il s'agissait en fait d'une action dirigée par Washington (Washington Agreement) à laquelle prirent part 15 pays européens. S'y ajoutaient d'autres pays, comme le Canada, ainsi que le FMI (mais pas les Etats-Unis).

La BNS commence à se défaire de grandes parties de sa réserve d'or

En Suisse, il ne restait plus rien des ventes d'or. Les réserves occultes d'or avaient elles aussi été totalement liquidées. La BNS commença à distribuer à la Confédération et aux cantons des montants de plusieurs milliards sur leurs importants profits, au lieu de constituer des réserves. Bon, si la BNS approvisionne la



Le billet de cent francs de 1911, «Le faucheur» de Ferdinand Hodler. (photo mad)

Confédération et les cantons en argent gratuit, nous devrions peut-être payer quelques impôts, pensèrent alors un grand nombre de citoyens, sans pourtant y accorder plus d'attention. Il s'y ajouta de nombreux autres éléments nouveaux et étranges dans la politique de la BNS: dans les années 90 déjà, elle commença à prêter de l'or contre rémunération aux banques et aux Hedgefonds qui spéculaient sur l'or à la baisse. Cela veut dire que ces derniers revendirent l'or prêté et spéculèrent, pensant le racheter à nouveau à une date ultérieure à un prix plus bas pour le retourner ensuite à la BNS. En 1999, par exemple, 316 tonnes d'or furent détournées de cette manière. Comme plusieurs banques centrales se mirent alors à vendre de l'or et que son prix baissait, le risque n'était pas si grand pour le spéculateur. Il devint de plus en plus clair que la BNS ne considérait plus l'or comme une réserve stratégique, mais comme un genre de levier de manipulation qui pouvait être utilisé à toutes sortes de fins. Ainsi, la hausse du prix de l'or n'était plus utilisée de manière traditionnelle pour constituer les réserves occultes, mais comme une plus-value destinée à payer des montants de plusieurs milliards à la Confédération et aux cantons.

Mouvements d'humeur de la population après la vente de la réserve d'or et allégations infondées des Etats-Unis

Il s'en suivit toute une série de votations, dans lesquels il ne s'agissait plus de la décision de vendre, mais de l'application et de la distribution des profits générés par la vente des réserves d'or. On constata un changement d'attitude de la population vis-à-vis du Conseil fédéral, du Parlement et de la Banque nationale. Alors que, dans les années 60 et 70, les citoyens avaient à plusieurs reprises soutenu les services publics et la Banque nationale par des votes à plus de 80%, il s'ensuivit toute une série de votations aux résultats uniformément négatifs, qui disaient toutes: Non – non à la politique des services publics, mais également non à des initiatives populaires indépendantes. La déception et la frustration d'avoir été ignorés dans le processus décisionnaire sur une question primordiale pour les finances étaient immenses. Et le scepticisme à l'égard de la politique des services publics était tout aussi important.

Il y eut certes des votations – mais seulement sur l'utilisation des profits issus de la vente d'or pour un montant d'environ 21 milliards de francs suisses. Le Parlement se proposait d'affecter cet argent pour tiers chacun à la Fondation de solidarité, à l'AVS et aux cantons. L'idée de la Fondation suisse de solidarité avait été introduite par le conseiller fédéral Arnold Koller en 1997. Il proposait d'affecter sept milliards de francs suisses à une fondation et d'en employer les intérêts pour des

aides de diverses sortes. Cette initiative controversée était une tentative du Conseil fédéral de contrer les allégations infondées de certains groupes de pression américains.

Ceux-ci affirmaient que dans les coffres-forts des banques suisses se trouvaient les fortunes des personnes disparues pendant la Seconde Guerre mondiale, à hauteur de douzaines de milliards de francs suisses avec lesquels la Suisse se serait enrichie. Une commission internationale réunie sous la direction de l'ancien président de la FED, Paul Volcker, vérifia avec soin les allégations et eut en outre l'accès à tous les documents bancaires – une première brèche dans le secret bancaire. Ce processus très onéreux coûta un milliard de francs suisses. La commission ne put retracer qu'un peu moins de 100 millions de francs suisses se rapportant aux fortunes des disparus, desquels 70% au moins n'avaient aucun lien avec les victimes de l'holocauste.

La Fondation de solidarité, une solution possible?

Le conseiller fédéral Koller considérait sa proposition de création d'une Fondation de solidarité comme une façon de se dégager de l'affrontement conduit par les Etats-Unis et les organisations américaines dirigeant la campagne contre la Suisse. Les premiers éloges décernés à la générosité de la Suisse refluent aussitôt, dès qu'il fut clair que les sept milliards ne se déverseraient pas en direction des Etats-Unis, mais devaient réellement parvenir à ceux qui avaient été lésés. Les Etats-Unis considéraient à présent la Fondation de solidarité comme un aveu de culpabilité et ils renforcèrent leurs attaques contre la Suisse.

Ce qu'on ne savait pas à l'étranger, c'est que le Conseil fédéral avait fait cette «généreuse» promesse de sa propre initiative et sans en avoir reçu l'autorisation.

Le conseiller fédéral Koller avait certes réussi à convaincre de l'utilité de la Fondation de solidarité la majorité du Parlement, mais pas le peuple. La plupart des électeurs considéraient la capitulation comme indigne et comme une réaction inappropriée à l'encontre des agresseurs américains, et la réponse envoyée par les urnes fut clairement non. (Cette Fondation ne doit pas être confondue avec le fonds de solidarité destiné aux victimes de l'Holocauste en Europe de l'Est, et qui avait été constitué – d'assez mauvaise grâce – par les banques. (cf. Groupe de travail Histoire vécue/Arbeitskreis Gelebte Geschichte (AGG), «La Suisse objet de chantage», 2002)

La démocratie fonctionne mieux avec les citoyens

Une autre initiative populaire fut lancée simultanément, à savoir celle sur l'utilisation des 21 milliards provenant des ventes d'or,

exclusivement dévolue à l'assurance vieillesse. Le peuple refusa également cette proposition et, en 2002, répondit à nouveau par deux fois «non» aux propositions concernant le devenir et l'utilisation des recettes résultant de la vente des réserves d'or. Pour finir, le Conseil fédéral et la BNS distribuèrent les 21 milliards de la vente d'or sans votation en interprétant «généreusement» la Constitution fédérale et répartirent les 21 milliards en suivant les règles selon lesquelles la BNS distribue ses bénéfices suivant la Constitution: 1/3 pour la Confédération, 2/3 pour les cantons. Un épisode pas très joli de l'histoire de la démocratie directe prenait ainsi fin.

Au cours de ces années, il y eut une sorte d'éclaircie pour la Suisse, qu'on ne peut omettre ici: plusieurs «non» en réponse à des résolutions sur des questions monétaires. En 2001, le peuple approuva un vote constitutionnel en faveur d'un «frein à l'endettement» – et ceci avec, comme autrefois, un taux de 84,7%, ce qui posa de nouvelles limites dans le domaine financier. Aujourd'hui, cet outil bénéfique concourt à l'équilibre des recettes et des dépenses de la Confédération et contribue à niveler pour une grande part la montagne des dettes.

Ces nombreuses votations ont exercé une pression considérable sur le Conseil fédéral et le Parlement. Cela n'aurait pourtant pas été nécessaire, si le peuple avait pu décider correctement dès le début de la vente des réserves d'or stratégiques. Très vraisemblablement, les réserves d'or et les réserves d'or occultes seraient encore disponibles aujourd'hui, s'il en avait été ainsi.

A partir de là, la politique de la BNS fut l'objet d'une surveillance attentive et d'un grand scepticisme. Pour beaucoup, c'était un véritable scandale que la BNS ait vendu plus de la moitié des réserves d'or, certaines fois au prix cassé de moins de 300 dollars l'once (elle vaut aujourd'hui plus de 1300 dollars) sur le marché de l'or international. En 2012, un comité citoyen lança l'initiative populaire «Sauvons notre or suisse!» Ses initiateurs voulaient empêcher la BNS de procéder à d'autres ventes d'or, l'obliger à garder au moins 20% de ses réserves de change sous forme d'or et également, à stocker celui-ci en Suisse. En 2014, le peuple vota de nouveau «non».

Situation actuelle: des intérêts négatifs, mais pas comme autrefois

Les difficultés ont récemment augmenté dans la zone Euro, et l'euro a beaucoup perdu de sa valeur. Comme si souvent auparavant, la Suisse est à nouveau considérée comme un «refuge». De nouveau, la Banque nationale a réagi comme aux temps anciens, par des taux d'intérêts extrêmement bas et des intérêts négatifs. Seulement voilà: dans les années 70, la question de savoir contre qui étaient dirigés les intérêts négatifs était claire pour tout le monde – c'était en effet directement contre les gros spéculateurs. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une minorité qui comprenne encore le fonctionnement des intérêts négatifs.

Un autre exemple: un Hedgefond transfère 10 millions d'euros en Suisse pour profiter des fluctuations monétaires. Une banque suisse change cette grosse somme d'argent en francs suisses et transfère les euros à la BNS (où toutes les banques ont un compte). Celle-ci crédite le montant correspondant en CHF sur son compte et exige en retour des intérêts négatifs de 0,75%. L'Hedgefond n'est ainsi absolument pas concerné directement, et il ne devra pas renoncer à son «Deal». De cette manière, la BNS a pris un milliard de francs suisses d'intérêts négatifs au cours des derniers mois. Au contraire, les banques commerciales suisses se retrouvent devant le problème de savoir comment couvrir les frais pour les intérêts négatifs qu'elles doivent payer, alors que les Hedgefonds y échappent!

Les opérations bancaires sont ainsi devenues difficiles, compliquées, confuses – et à peine compréhensibles pour le citoyen lambda. Les banques et les caisses de pension ont de plus en plus de problèmes. Les citoyens se sont détournés de l'épargne – autrefois considérée comme une vertu – et commencent à s'inquiéter des nombreuses «bizarries» du système financier. La préoccupation majeure est que les caisses de pension ne réussissent plus à enregistrer suffisamment de revenus destinés à payer les retraites promises.

«Sans informer les citoyens des conséquences, on avait supprimé de l'ancienne Constitution fédérale l'article 39, dont l'alinéa 7 disait: «Les billets de banque émis doivent être couverts par de l'or et des avoirs à court terme.» Il avait été remplacé par l'article 99, alinéa 3: «La Banque nationale suisse constitue, à partir de ses revenus, des réserves monétaires suffisantes, dont une part doit consister en or.»»

«Le franc suisse et la démocratie ...»

suite de la page 8

**Achats massifs
de devises, affaires risquées**

Pour soutenir le cours du change, la BNS achète aujourd'hui en grande quantité, pratiquement illimitée, des devises étrangères – la plus grande partie en euros. Elle acquiert en outre des emprunts d'Etat étrangers et des actions. Elle a par exemple acheté, pour environ 60 milliards de francs suisses – un montant qui correspond approximativement au budget fédéral! – des dollars américains pour acquérir à Wallstreet des actions d'Apple, de Google, d'Amazon et diverses autres. Les banquiers américains considèrent ce procédé comme «extraordinaire». Par quelques clics de souris, la BNS met en circulation des francs suisses – en quantités telles que l'ensemble de la population en Suisse devrait travailler une année entière pour les produire! En conséquence la part des devises s'est élevée dans son bilan à 666 milliards de francs. La BNS espère pouvoir revendre ces grandes quantités d'euros et de dollars en des «temps meilleurs» en échange de francs suisses ... Ainsi les «francs suisses» «retourneraient» de nouveau au sein de la BNS, et la masse monétaire en circulation diminuerait à nouveau. Que cela soit réalisable si facilement sans «détériorer» au passage le cours du change, on peut en douter.

Il existe en outre un risque pour que les cours du change dégringolent à nouveau et soient éventuellement utilisés comme «corrections de système» dans la zone Euro, afin de rembourser des dettes en euros dévalués, tout comme l'ont fait les Etats-Unis dans les années 70 avec les dettes de la guerre du Viêt Nam. Si les cours du change dégringolent à nouveau, cela révélera des pertes que la BNS devra recouvrer en utilisant ses réserves dont aujourd'hui il ne reste plus grand-chose. Une baisse des cours d'environ 12% seulement concernant les devises importantes comme l'euro et le dollar suffirait pour épuiser complètement le capital propre et les réserves, ce qui s'est déjà produit en 1978 à l'apogée de la crise monétaire et qui a conduit pour les deux années suivantes à un «capital propre négatif». Seulement, la BNS possédait alors, «en coulisses», d'importantes réserves d'or occultes non-comptabilisées – ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Le journal *Finanz und Wirtschaft* du 30 juillet 2016 a comparé la situation actuelle à une épée de Damoclès qui nous menacerait depuis la zone Euro.

Pas de dispositif de défense approprié

La BNS ne dispose plus – à la différence des années 70 – d'aucun dispositif de défense largement soutenu par le peuple, susceptible de repousser, par exemple, une attaque de George Soros sur le franc suisse. Certes, elle réserve de telles mesures aux cas d'urgence. La BNS jouit toujours d'un haut niveau de confiance, mais très peu comprennent sa politique actuelle. Il n'existe plus – comme en 1978 – d'ultime ligne de la défense parce que les réserves d'or ne constituent plus qu'à peine 7% des dépôts en devises, et les réserves d'or occultes ne sont plus disponibles. Il serait ainsi facilement envisageable de voir les cantons tout comme les contribuables prendre la place de propriétaires de la BNS en tant que société anonyme à «recapitaliser» ou plutôt à «refinancer», c'est-à-dire à reconstituer ses réserves. Cela peut coûter cher, parce que la BNS ne peut pas simplement «actionner» des réserves destinées à couvrir des pertes. On s'apercevrait alors que les montants de plusieurs milliards que la BNS a versés au cours des dernières années à la Confédération et aux cantons n'étaient en aucune façon de l'argent gratuit.

Bilan: les ventes d'or et donc la liquidation des réserves d'or occultes qui leur étaient associées ont non seulement été un péché originel dans l'histoire de la démocratie directe, mais aussi une erreur historique.

Pourquoi ce changement de paradigmes?

Aujourd'hui, certains observateurs se demandent pourquoi la Banque nationale suisse a changé de politique au cours des deux dernières décennies de la manière décrite – si bien qu'on parle d'un véritable changement de paradigmes. Il n'est pas si simple de répondre à cette question. On en a eu cependant une indication dans le discours, tenu le 6 mai 2009 à l'Institut suisse pour la

«Il serait ainsi facilement envisageable de voir les cantons tout comme les contribuables prendre la place de propriétaires de la BNS en tant que société anonyme à «recapitaliser» ou plutôt à «refinancer», c'est-à-dire à reconstituer ses réserves.»

recherche étrangère par Jean-Pierre Roth, à l'époque président du directoire de la BNS, et intitulé «la politique monétaire sans frontières»

Roth mentionne plusieurs fois que le système monétaire international serait devenu plus stable (ce dont on peut douter aujourd'hui). Plus loin Roth continue en disant que, déjà au cours des années 80, la Banque nationale a initialisé une «intégration graduelle de facteurs et d'éléments étrangers dans sa stratégie de politique monétaire», en particulier après la mise en vigueur de la nouvelle Constitution fédérale de 1999 et qu'elle a en cela «internationalisé la politique monétaire de la BNS».

La Banque nationale a toujours pris en compte le fait que le franc suisse se négocie au niveau mondial. Mais au cours des dernières décennies, la Banque nationale est devenue une «Banque nationale globalement active». [...] «De nombreuses banques centrales limitent normalement leurs opérations à leur marché intérieur – mais pas la BNS.»

Cette façon de voir est très explicite: la structure de la Banque nationale en tant que société anonyme contrôlée par l'Etat, à laquelle sont associés la majorité des cantons ainsi que des citoyens intéressés, les nombreuses initiatives populaires concernant la politique monétaire, les réserves d'or stratégiques visant à assurer l'indépendance, la décision populaire (qui n'a pas eu lieu) sur la vente de 1300 tonnes d'or, un dispositif de défense directement dirigé contre les agressions extérieures ou plutôt la spéculation sauvage, son ancrage démocratique dans le peuple et tant d'autres faits similaires – ce sont là tous les éléments d'une stratégie orientée au niveau national qui a aujourd'hui perdu une grande part de son importance pour le Conseil fédéral et la Banque nationale.

L'actuel accroissement artificiel de la masse monétaire, dépassant de loin les besoins du pays et de la population ne convient pas à la Suisse, mais répond à l'image d'une «politique monétaire sans frontières» et crée des risques qui pourraient surcharger un petit Etat.

Les ventes d'or et leur corollaire, la liquidation des réserves d'or occultes ne sont pas seulement un péché originel dans l'histoire de la démocratie directe, mais aussi une erreur historique.

**Les origines
de la politique actuelle et ses dangers**

La BNS s'inscrit, avec sa politique «internationale» – en partie du moins – dans la ligne des banques centrales qui maintiennent artificiellement bas le taux d'intérêt sur plusieurs années, opèrent avec des intérêts négatifs, veulent dévaluer en permanence leur monnaie et produire une inflation «contrôlée» afin de dévaloriser les montagnes de dettes. Les dettes s'élèvent de plus en plus dans le monde entier, et pour de nombreux pays le remboursement des endettements publics n'est plus d'actualité – en particulier aussi aux Etats-Unis. Il ne s'agit plus que de tenter la sauvegarde de la solvabilité.

Cette politique trouve ses fondements chez Milton Friedman qui a étudié la grande dépression économique des années 30 («A Monetary History of the United States 1867–1960») avec Anna Schwartz dans les années 60. Roosevelt et la FED – la banque centrale américaine – ont reçu pour cela de bonnes notes parce qu'ils ont fait un usage massif du Deficit spending et de la planche à billets. Seulement – selon Friedmann –, ils auraient dû pratiquer cette politique beaucoup plus

longtemps et sur une plus grande échelle. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui.

**Le service public
doit rester entre les mains de l'Etat**

Les expériences des deux dernières décennies ont démontré que l'«internationalisation» est dangereuse pour la plupart des entreprises fortement orientées au niveau national. C'est ce qui a brisé la nuque de Swissair, autrefois fierté de la nation (lorsqu'elle a commencé à acheter l'une après l'autre des compagnies aériennes étrangères). Swisscom a perdu beaucoup d'argent dans ses aventures étrangères. La compagnie d'électricité Alpiq (autrefois Aare-Tessin AG für Elektrizität [Atel] et *Energie Ouest Suisse* [EOS]) emprunte des voies dangereuses. Elle est conçue comme une société anonyme. Une nette majorité d'actions (commercialisées en bourse) d'environ 70% appartient aujourd'hui à certains cantons, à des coopératives au sein du pays et à des sociétés. Les centrales électriques d'Alpiq étaient chargées au départ d'approvisionner la population suisse en énergie électrique à prix coûtant. La politique commerciale orientée à l'international des dernières années a donc mené – comme pour Swissair – vers des échecs massifs si bien que le cours de l'action a dégringolé de près de 90%. Alpiq cherche à présent à vendre ses parts à la *Grande Dixence*, le plus grand ouvrage d'énergie hydraulique des Alpes, et à d'autres centrales électriques, le cas échéant, à l'étranger – toutes sont des pièces maîtresses de l'alimentation électrique suisse.

Il est à espérer que la Banque nationale suisse réfléchira sur sa stratégie et sur son concept. Il n'y a pas de réserves nécessaires à disposition pour une «Politique sans frontières». Les entreprises du service public suisse ne doivent pas être bradées.

**Trop de pouvoir
pour les banques centrales**

Les banques centrales ont toujours eu un grand pouvoir – et aujourd'hui plus que jamais. Elles apparaissent souvent en réseau – sous la direction des Etats-Unis. Les voix critiques s'élèvent de plus en plus dans les milieux professionnels. Le professeur Kurt Schildknecht, par exemple, a contribué à la création, dans les années 70, de la politique de la Banque nationale en tant que directeur adjoint. Il a présenté récemment dans un article intitulé «Trop de pouvoir pour la Banque nationale» paru dans la *Weltwoche* (du 23 juin 2016) une opinion, selon laquelle il n'y aurait aucune étude prouvant que la Banque nationale puisse influencer le cours du change avec des baisses des taux d'intérêt et un intérêt négatif. Il faudrait qu'elle mette immédiatement un terme à cette politique, dont les effets secondaires et les risques encourus sont trop grands pour le pays. Il voit la cause profonde du problème de la Suisse – exactement comme dans les années 70 – dans la politique des grandes banques centrales, en particulier de la FED et de la BCE qui toutes deux et depuis longtemps tendent vers une dangereuse hérésie, selon laquelle elles pourraient efficacement influencer sur la conjoncture et la croissance par une surabondance monétaire. Elles ne font que masquer les problèmes, écrit Schildknecht. Tant que les banques centrales s'en tiennent à cette politique, le cours du change du franc suisse restera problématique quoique fasse la BNS. Il faut seulement espérer, conclut Kurt Schildknecht dans son article, qu'on réussisse à «entraver les grandes banques centrales».

La question se posera peut-être de savoir si la structure et la forme juridique actuelle

de la BNS sont suffisamment développées pour résister aux dangers d'une «politique monétaire sans frontières». Peut-être a-t-on besoin pour cela d'une «véritable banque d'Etat» incluant la responsabilité globale de la Confédération, comme celle que les citoyens avaient refusée en 1897. Le scénario suivant est concevable et ne doit pas être totalement exclu: le Conseil fédéral annonce à la population que la Banque nationale a déjà acquis assez d'euros pour pouvoir les utiliser en remplacement du franc suisse. On pourrait ainsi éviter dorénavant des pertes et l'industrie d'exportation ainsi que le tourisme oublieraient leurs soucis relatifs au franc suisse fort. Le choc serait probablement beaucoup plus grand que lors de la faillite de Swissair. Mais là non plus, la chose ne pourrait se faire sans recours au référendum.

Rétrospective et perspective

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la Suisse lutte encore et toujours contre les effets négatifs du franc suisse fort. Depuis cette époque, toutes les autres monnaies ont perdu bien plus de leur valeur initiale. La fin de cette tendance n'est pas prévisible. On ne peut perdre de vue le revers de la médaille. Un franc suisse fort fait baisser les prix des importations, ce qui n'est pas négligeable pour un pays sans matières premières. Sur le long terme, on peut considérer que le pays n'en a subi aucun préjudice – bien au contraire. Il est vrai cependant que certaines années prises isolément ou certaines périodes ont été difficiles – autrefois bien plus qu'aujourd'hui. En 1977/78, par exemple, le franc suisse a, en à peine deux ans, gagné presque 40% en valeur par rapport à 15 partenaires commerciaux importants (Rapport SNB 1981, p. 376). Mais même ce choc n'a pas été un «coup mortel» pour l'économie d'exportation et le tourisme, comme l'ont fait souvent remarquer les observateurs. La réévaluation s'est aussi révélée importante sur le long terme. Au cours des 60 dernières années, le dollar a perdu 80% de sa valeur à l'encontre du franc suisse, la livre anglaise, plus de 90%. Depuis 1998, l'euro a perdu environ un tiers de sa valeur.



Il y a certainement eu des entreprises qui ont dû se déclarer en faillite suite au franc fort. D'autres, par contre, se sont réorganisées et ont réagi en introduisant des innovations et de meilleurs procédés de fabrication, contribuant au succès du «modèle suisse». Il est étonnant qu'aujourd'hui, malgré les difficultés présentes dans le domaine monétaire, les exportations soient en hausse.

Cela n'a pas seulement un effet négatif qu'à chaque crise majeure au monde le franc suisse soit considéré comme valeur refuge et doive être protégé contre une trop haute réévaluation. En valeur sous-jacente, on trouve là une économie nationale flexible et diversifiée avec des travailleurs spécialisés et hautement qualifiés, un budget d'Etat sain et une forte stabilité politique. •

Sources:

Banque nationale suisse 1907–1932. Berne 1932
Banque nationale suisse, *75 ans de Banque nationale suisse – Période 1957–1982*. Berne 1981
Banque nationale suisse 1907–2007. Zurich 2007
Baltensberger, Ernst. *Der Schweizer Franken*. Zurich 2012

Roth Jean-Pierre, Président du Directoire de la BNS, Discours du 6/5/09: «Politique monétaire sans frontières»

Linder, W.; Bolliger, Christian; Rielle, Yvan. *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen von 1848 bis 2007*. Berne 2010

Kölz, Alfred. *Neuere Schweizerische Verfassungsgeschichte* (mit Quellenbuch). Berne 2004

Rhinow, R.; Schmid, G.; Biaggini, G.; Uhlmann, F. *Öffentliches Wirtschaftsrecht*. Bâle 2011

«Cela n'a pas seulement un effet négatif qu'à chaque crise majeure au monde le franc suisse soit considéré comme valeur refuge et doive être protégé contre une trop haute réévaluation. En valeur sous-jacente, on trouve là une économie nationale flexible et diversifiée avec des travailleurs spécialisés et hautement qualifiés, un budget d'Etat sain et une forte stabilité politique.»

Maison tropicale de Wolhusen – une idée pionnière durable

La Suisse – un producteur de café? Et oui!

par Heini Hofmann

La Maison tropicale de Wolhusen dans la campagne lucernoise, aux portes de la Biosphère de l'Entlebuch, est un projet pilote deux fois intelligemment conçu: elle est chauffée à l'aide de l'excédent de chaleur industrielle émanant d'une station de compression de gaz du gazoduc «mer du Nord-Italie» et produit ainsi des épices et des fruits tropicaux qui ne devront pas être importés de pays lointains.

On passe directement des pâturages pour bovins et des fermes à l'entrée des grandes serres où une jungle tropicale fascinante, haute en couleur et odoriférante nous accueille. Là, tous ces fruits du Sud, que nous connaissons des rayons des grandes surfaces, poussent directement sur les arbres et les buissons – des espèces telles les bananes, les ananas et les papayes et d'autres moins courantes telles les kumquats, les sapotes ou les chérimoles. Et l'on s'étonne que la Suisse soit un producteur de café?

Un jardin tropical ouvert aux visiteurs

Sur une surface de 1900 m², environ 120 variétés agricoles tropicales prospèrent et avec leurs feuilles persistantes, leurs fruits de toutes les couleurs et leurs fleurs parfumées, accompagnés d'un climat chaud et humide, enchantent les sens des visiteurs. Partout, il y a des îlots thématiques avec des informations intéressantes sur la culture et la transformation des produits tropicaux, mais également des considérations plus approfondies concernant le commerce des pays occidentaux avec les régions tropicales.

Quiconque a envie d'en savoir davantage peut s'adresser à des guides et, le week-end, il y a des visites guidées. Les groupes apprécient ces visites avec dégustation de fruits et de leurs produits. Pour entrer plus profondément dans la matière, il y a des ateliers thématiques. Même les tout-petits peuvent participer à un jeu consistant à chercher



Les serres au premier plan, la maison tropical de Wolhusen à l'arrière-plan et au fond le Pilatus. (photos Maison tropical de Wolhusen)

dans tout le jardin tropical un chercheur disparu.

Mahoï – un restaurant culinaire exotique

Que serait une maison tropicale sans une restauration exotique? Au «Mahoï» on peut, pour ainsi dire au milieu de la jungle, savourer des délicatesses tropicales de propre production combinées à des spécialités locales, accompagnées de boissons exotiques et d'excellents vins. Très motivé, le chef de cuisine *Andreas Halter*, âgé de 34 ans et en service depuis l'ouverture en 2010, a obtenu cette année son 14^e point Gault-Millau.

Comme toujours dans ce genre d'institutions, la restauration est un pilier important de l'entreprise. Le gérant *Pius Marti* nous révèle, visiblement fier, que le nombre de

visiteurs atteint bientôt les 250 000 et celui des clients du restaurant dépasse les 300 000. Le «Mahoï» avec son ambiance particulière, son bar, son hall et sa grande terrasse au milieu du jardin tropical peut accueillir 180 clients et peut être loué par des privés ou des entreprises pour des fêtes.

Visite de la maison de production

La plantation d'une surface de 5500 m² est partiellement accessible aux visiteurs, ce qui est bien sûr particulièrement fascinant. Car où ailleurs peut-on visiter, sous nos latitudes, une plantation de papayes, de chili ou de café? Ici, les fruits tropicaux, les légumes, les plantes et les épices sont produits et récoltés pour le restaurant, la boutique et la vente en magasins.

Comme dans d'autres institutions ouvertes aux visiteurs – musées d'histoire naturelle, jardins botaniques ou zoologiques – l'information détaillée est de grande importance. Prenons l'exemple du café: la nature n'a pas placé, «par plaisir» avec sa baguette magique, la caféine en tant que stimulant dans les feuilles, les fleurs et les semences du caféier mais pour la protection contre des insectes, microbes et champignons. Et encore: le café cru n'est pas comestible, seule la torréfaction le rend buvable, lui procure son arôme caractéristique et sa couleur typique.

La Suisse, un pays producteur de café – vous avez bien lu!

Bien sûr, pour des raisons climatiques, il n'y a pas de plantations de café dans notre pays, mis à part la maison tropicale de Wolhusen. Mais attention: l'or brun est pour la Suisse un bien marchand extraordinaire – et c'est surprenant, car il est, en tant que produit d'exportation transformé, dans notre pays plus important que les montres et le chocolat. Raison suffisante pour nous rendre curieux d'en savoir davantage sur l'histoire du «miracle brun».

Tout a commencé au XII^e siècle en Ethiopie quand boire du café favorisait la convivialité. Plus tard, quand ce suc brun conquiert le monde, le café sert à lutter contre l'alcoolisme et plus tard encore, il passa du produit de luxe pour les riches à la boisson «lifestyle» pour monsieur tout le monde dans le monde entier. Mais retournons au caféier.

Arabica et robusta

L'espèce végétale *Coffea* appartient à la famille des rubiacées et comprend environ 120 espèces, dont un petit nombre est utilisé pour la production de café. Deux espèces dominent aujourd'hui le commerce mondial: le caféier «arabica» (*Coffea arabica*) origi-

Suite page 11

Recettes de café dans le monde – autant de pays, autant de recettes

Cafezinho / Brésil

Ingrédients

1 cuillère à café (c.c.) rase de café brésilien moulu
¼ de tasse d'eau
1 c.c. de sucre

Préparation

Chauffer l'eau et le sucre dans une casserole jusqu'au moment où le sucre est dissout (peu avant le point d'ébullition). Ajouter le café moulu. Retirer la casserole du feu. Bien remuer le café et le verser lentement dans un filtre à café.

Café de olla / Mexique

Ingrédients

2 cuillères à soupe (c.s.) de café grossièrement moulu
170 ml d'eau
25 g de sucre brun
1 clou de girofle
Un peu de cannelle

Préparation

Faire bouillir l'eau avec le clou de girofle et la cannelle; laisser bouillir pendant 10 minutes à petit feu. Ajouter le sucre. Quand le sucre est dissout, ajouter le café et laisser bouillir pendant 3 minutes. Retirer la casserole du feu, couvrir et laisser infuser jusqu'à ce que le café se soit sédimenté. Puis verser dans le filtre et servir.

Maple coffee / Amérique

Ingrédients

150 ml de café frais, très fort
1 dl de lait et 1 dl de crème
50 ml de sirop d'érable
Un peu de crème fouettée

Préparation

Dans une casserole, chauffer crème et lait en remuant constamment presque jusqu'à la cuisson. Ajouter le café, le sirop d'érable et mélanger. Ensuite, verser à travers le filtre et servir avec un peu de crème fouettée.

Café arabique / Arabie

Ingrédients

1 cuillère à thé (c.t.) de café moulu, à torréfaction forte
env. 50 ml d'eau
cardamome moulue
noix de muscade moulue

Préparation

Dans une casserole, bien mélanger l'eau, le café, la cardamome et une pincée de muscade. Cuire à petit feu jusqu'à ce qu'une petite mousse se forme. Ensuite, servir le café dans une petite tasse à moka préchauffée. A recommander après de copieux repas.

Ibrik / Café turc

Ingrédients

1 c.t. de café moulu très fin
env. 50 ml d'eau, sucre à volonté

Préparation

Mettre dans une casserole l'eau, le sucre, bien mélanger et amener à ébullition. Retirer la casserole du feu et ajouter la poudre de café. Ensuite, amener 2-3 fois à ébullition, en retirant chaque fois la casserole du feu. Oter l'écume et bien mélanger. Avant de servir, ajouter 1 c.t. d'eau froide pour accélérer l'écoulement du marc de café. Sans filtrer le café, le verser en tasse et servir.

Kopi Jahe / Indonésie

Ingrédients

1 c.s. de café moulu grossièrement
1 dl d'eau
15 gr sucre de palme
1 morceau de gingembre (gros comme une noisette et bien écrasé)

Préparation

Mettre le café, le gingembre et le sucre dans l'eau et amener à la cuisson. Réduire la chaleur et laisser sur le feu jusqu'à ce que le sucre soit bien fondu. Verser en tasse et apprécier.

Café Indien / Inde

Ingrédients

1 c.s. de café moulu
1 dl d'eau
1 c.s. de rhum
1 c.s. de sirop de sucre
1 c.s. de lait de coco
½ c.t. de maïzena ou amidon de maïs

Préparation

Mélanger la maïzena avec le lait de coco et cuire pour épaissir le mélange. Préparer un café léger. Sucre avec le sirop de sucre. Ajouter le rhum. Ensuite, mettre le mélange au fond de la tasse et verser dessus le café-rhum brûlant.

Carajillo / Espagne

Ingrédients

45 ml espresso
30 ml Brandy espagnol
1 c.t. de sucre
3 grains de café

Préparation

Verser le Brandy avec le sucre et les 3 grains de café dans un petit verre résistant à la chaleur. Chauffer le mélange avec la buse à vapeur de la machine à café. Mettre le feu au Brandy et l'éteindre avec l'espresso fraîchement préparé.

Café viennois / Autriche

Ingrédients

100 ml café
sirop de vanille (en option)
1 boule de glace à la vanille
pépites de chocolat

Préparation

Verser dans un verre résistant à la chaleur un peu de sirop de vanille et ajouter la café. A volonté, garnir avec les pépites de chocolat.

Julekaffee / Danemark

Ingrédients pour le café de Noël

150 ml de café filtre fraîchement préparé
1 pincée de cardamome moulue
1 pincée de coriandre moulue
1 prune confite au gingembre
2 cl Gammel Dansk Bitter Dram (digestif p. ex. Underberg)
25 gr de crème fouettée
½ c.t. de sirop de gingembre
Chocolat en poudre

Préparation

Hacher très finement la prune au gingembre et mettre dans un grand gobelet. Chauffer le café avec la cardamome et la coriandre mises dans un sac-filtrant. Dans le gobelet verser le Gammel Dansk sur la prune au gingembre et ajouter le café. Décorer avec la crème fouettée mélangée au sirop de gingembre et saupoudrer de chocolat en poudre.

Irish coffee / Irlande

Ingrédients

100 ml café
40 ml Whisky irlandais
2 c.t. de sucre brun
2 c.s. de crème légèrement fouettée

Préparation

Verser le sucre et le Whisky dans un verre résistant à la chaleur et chauffer avec la buse à vapeur de la machine à café. Y verser un café fraîchement préparé. Verser avec précaution la crème légèrement fouettée. Servir sans cuillère.

Miel de gingembre / Origine?

Ingrédients

45 ml espresso
1 c.t. miel
1 pointe de couteau de poudre de gingembre

Préparation

Mettre le miel et le gingembre dans une tasse à espresso. Y verser un espresso fort. Mélanger avant de savourer.

Du Rhin à la Volga: expression artistique du paysage et de l'âme russes par la peinture en plein air

par Gerda Reuter et Cornelia Jung, Allemagne

Sur invitation de la Maison-musée Isaac Levitan, six peintres paysagistes allemands et huit russes se sont retrouvés au bord de la Volga, dans le cadre du projet «Grünes Rauschen» [Murmures verts] pour peindre ensemble. Les auteurs de cet article représentaient le studio de l'art de l'Université de Bonn (G.R.) et l'Université populaire de Bonn (C.J.).

C'est merveilleux d'être installé dans la nature et de transposer un motif sur une toile à l'instar de Macke, Cézanne ou Monet. Même par 8° C et sous la pluie! Le temps froid n'a pas empêché les huit peintres paysagistes russes et les six peintres allemands de travailler en plein air à Ples sur la Volga du 16 au 30 septembre 2016. Un résultat

mémorable, constitué d'une centaine de peintures, fut présenté, lors d'un vernissage dans le magnifique centre culturel de Ples, au public russe. Celui-ci accueillit les peintres avec curiosité et enthousiasme. Une partie des œuvres fut ensuite exposée jusqu'au 14 octobre dans le Maison-musée pour peintures de paysages de Ples.

Les peintres avaient accepté l'invitation du ministère russe de la Culture, de la Maison-musée Isaac Levitan, de l'Oblast d'Ivanovo et de la fondation internationale «Province russe» de faire revivre l'ancienne tradition de la peinture de paysages aux alentours de la charmante petite ville de Ples. Peintres et interprètes furent logés dans un bon hôtel au bord de la Volga. Les organisateurs et quelques autres sponsors, dont Metro, prirent en charge

les frais, excepté ceux du voyage et du visa. En guise de remerciements, chaque peintre offrit à la Maison-musée deux œuvres de leur propre création. Pour les organisateurs, faire de la peinture n'était pas le seul objectif. Il s'agissait également de favoriser l'échange culturel entre la Russie et l'Allemagne. Les années précédentes, les peintres associés venaient d'Italie, d'Estonie et de France.

Le temps pluvieux des premiers jours n'a nullement fait ombrage à l'atmosphère. En effet la savoureuse cuisine russe, le sauna bien chauffé et les réunions conviviales en fin de journée avec peintures et discussions jusque tard dans la nuit, ravirent les peintres. De plus, étaient inscrits au programme, concerts, visites dans les environs et un tour en bateau sur la Volga.

Le grand représentant de la peinture paysagiste russe se nomme Isaac Levitan (1860-1900) dont une bonne partie de sa vie se déroula entre Ples et Moscou. Nos collègues peintres russes continuent de peindre dans le style du réalisme russe, dont l'importance est toujours d'actualité dans le pays. Ils vivent assez bien de leur art et disposent d'une clientèle jusqu'en Chine. Les peintres allemands y ont apporté des éléments expressionnistes.

Les organisateurs et les peintres russes demeurent très intéressés au développement des échanges culturels avec l'Allemagne. Une invitation officielle de la part de l'Allemagne serait la bienvenue.

(Traduction Horizons et débats)



Le monument Isaac Levitan à Ples. (photo C.J.)



Eglise à Ples. (photo C.J.)

«Maison tropicale de Wolhusen ...» suite de la page 10

naire d'Ethiopie assure environ 60% de la récolte mondiale. La teneur en caféine n'est pas très élevée mais la richesse des arômes est grande. Les premières plantations apparurent au Yémen, avant que le café conquît le monde au XVII^e et XVIII^e siècle et fût introduit dans les régions tropicales d'altitude élevée en Asie, Afrique et Amérique.

En 1897, les botanistes coloniaux découvrirent, avec le caféier «robusta» (*Coffea canephora*) une alternative à l'arabica, moins susceptible à la rouille (Pucciniales), d'où le nom «robusta». Il a une teneur en caféine un peu plus élevée et un goût un peu plus amer; il représente environ 40% de la récolte mondiale. Actuellement, on tente d'introduire sa capacité de résistance dans de nouvelles sélections. Une troisième variété (*Coffea liberica*), originaire de l'Afrique occidentale et aujourd'hui répandue en Afrique centrale, contribue à moins de 1% à la récolte mondiale étant donné que son goût n'est guère apprécié par les consommateurs.

Plus de 850 substances aromatiques

La plante tropicale de sous-étage *Coffea* aime un sol riche en humus. La multiplica-

tion se fait par semence (arabica) ou par bouturage (robusta). Leurs drupes (les «cerises de café») contiennent deux graines unilatéralement aplatis, les grains de café. La production annuelle atteint 8 millions de tonnes. Les 10 pays producteurs les plus importants sont le Brésil, le Vietnam, l'Indonésie, la Colombie, l'Inde, le Honduras, l'Uganda, le Guatemala, le Mexique et l'Ethiopie.

Depuis plusieurs siècles, le café est une des boissons les plus populaires au monde. Sa consommation fournit jouissance et sensualité à la fois, et la caféine (un alcaloïde du groupe des purines) a un effet stimulant. On peut tout aussi bien philosopher et discuter sur le café que sur le vin. On a identifié plus de 850 substances aromatiques dans les grains de café torréfiés – donc davantage que dans le vin.

Le plaisir de la dégustation dépend de la sorte, du degré de torréfaction, du meulage et de la préparation du café, laquelle varie de pays à pays dans le monde entier. L'arôme du café est défini par l'odorat et le goût. Au niveau de l'odorat, le café peut être chocolaté ou rappeler les noix, il peut être floral ou fruité. Au niveau du goût, il peut être doux ou amer, avoir un corps ressemblant au thé, ou alors à du sirop et avoir une nuance acide rappelant citron, pomme ou vin. Pour l'œil, l'aspect et la couleur de la mousse sont pri-

mordiaux. Bref, que de surprises nous réserve ce petit grain!

Informations complémentaires: Maison tropicale de Wolhusen LU: www.tropenhaus-wolhusen.ch, tél. 041 925 7799.

(La maison tropicale de Frutigen BE: www.tropenhaus-frutigen.ch, tél. 033 672 11 44, s'est spécialisée dans l'élevage d'esturgeons et à la production de caviar.)

(Traduction Horizons et débats)



Les semences (fèves) des fruits du cacaoyer sont transformées en poudre, en beurre ou en chocolat. (photo Tropenhaus Wolhusen)

Le café et la pièce de cent-sous: «suissitude» pure

HH. Une des recettes les plus originales du monde entier nous parvient de l'Entlebuch, où se trouve la Maison tropicale de Wolhusen, au cœur même de la Suisse. Apparemment, les idées extravagantes concernant le café y sont une habitude. L'arrière-pays de Lucerne a toujours été en avance. Rendons-lui donc l'honneur qu'on lui doit avec la très originale recette suivante:

Ingrédients: 1 litre + 1 dl d'eau, 3 cuillerées de café moulu, 3 cuillerées de sucre, de l'eau de vie (marc ou pruneau), un

brin de sapin frais, une pièce de cent-sous bien propre.

Préparation: Faire bouillir l'eau dans une casserole. Aussitôt qu'elle bout, ajoutez le café et le sucre en remuant avec le brin de sapin. Refaites bouillir et retirez du feu. Versez 1 dl d'eau froide en formant un cercle. Placez la pièce de cent-sous dans un verre et remplissez-le de café jusqu'à ce que *Guillaume Tell* ne soit plus visible. Puis ajoutez de l'eau de vie jusqu'à ce qu'il réapparaisse. Retirez la pièce de cent-sous avant de boire. Santé!

Kaldi et les chèvres dansantes Une légende du pays d'origine du café

HH. Le jeune chevrier éthiopien *Kaldi* s'aperçut (vers l'an 850 après Chr.) que ses chèvres mangeaient des petites baies rouges qui leur faisaient un drôle d'effet: elles devinrent toutes excitées, on aurait même dit qu'elles dansaient. Intrigué, il goûta ces baies amères et se retrouva peu après plein d'entrain et d'énergie.

Il se rendit au monastère et en parla à l'abbé. Suite à leur goût amer, celui-ci les qualifia de fruits du diable et les jeta

dans le feu. Une agréable odeur s'éleva alors et se répandit dans le monastère. Les moines accoururent, sortirent les grains de café du feu et les placèrent dans un pot d'eau chaude pour les conserver.

Pendant la nuit, les moines goûtèrent le breuvage et le trouvèrent irrésistible avec un effet stimulant. Ils promirent donc solennellement d'en boire quotidiennement pour ne plus s'endormir pendant les prières nocturnes.

Réflexions sur l'importance de l'éducation

par Dieter Sprock

On ne parle presque plus de l'éducation des enfants. Le sujet a disparu des grands titres de la presse et ne semble plus intéresser les parents d'aujourd'hui. On pourrait penser que le savoir sur l'importance de l'éducation est tombé dans l'oubli. Au quotidien, on rencontre des parents qui renversent l'ordre donné par la nature. Ils s'efforcent de satisfaire leurs enfants et de répondre à tous leurs désirs. Les enfants prennent les commandes en main et les parents s'y plient. L'ambiance est telle que ceux qui voudraient encore éduquer n'ont plus le courage de dire non, de peur de passer pour des parents inhumains.

Enfants sans règles de conduite

Quand les parents n'éduquent plus leurs enfants et les laissent faire ce qu'ils veulent, ils ne rendent service ni à eux-mêmes ni aux enfants. De tels enfants ne montrent aucune reconnaissance envers leurs parents. Ils développent le sentiment que tout le monde doit être à leur service et se fâchent s'il n'en est pas ainsi. J'ai récemment assisté à la scène suivante dans le magasin du village: un petit garçon, âgé de trois ans à peine, s'y promenait avec son propre petit chariot sans se soucier de sa mère. Quand celle-ci l'a appelé pour qu'il vienne vers elle, il a insisté pour que ce soit elle qui vienne vers lui, et comme elle ne s'est pas exécutée, des hurlements retentirent. Malheureusement, ce n'est pas un cas particulier. Dans beaucoup de familles, il y a des conflits quotidiens quand il s'agit de se lever, de se laver, de se brosser les dents, de venir à table, de faire des courses, de faire les devoirs, de se coucher et bien d'autres choses. Ce sont parfois de vraies luttes de pouvoir. On ne trouve pas de comportement semblable dans la nature car là les jeunes suivent les parents et pas l'inverse.

Cela rend triste de voir comme les parents s'efforcent de vouloir garder leurs enfants de bonne humeur. Avec la meilleure intention, mais par ignorance, ils favorisent des développements de comportement leur rendant, ainsi qu'à leurs enfants, la vie difficile. Les enfants habitués à être toujours au centre de l'attention et voulant décider eux-mêmes de tout ne grandissent pas dans l'autonomie, mais affichent un comportement égocentrique et des difficultés d'apprentissages parce qu'ils n'ont pas appris à écouter les adultes. Pédiatres, enseignants et psychologues en sont témoins.

Jürg Frick, formateur et conseiller dans la formation et la formation continue d'enseignants à la Haute Ecole pédagogique de Zurich, a écrit à ce sujet le 5 octobre dans la «Neue Zürcher Zeitung»: «Trop d'élèves ne sont pas assez préparés aux exigences de l'école et y entrent parfois avec des idées, des convictions et des prétentions erronées. Beaucoup d'enfants manifestent une tolérance de frustration trop basse, jettent

«Les enfants ont besoin d'être éduqués et encadrés. Cela n'a rien à voir avec un abus de sévérité ou de contrainte. Un prérequis essentiel est de prendre plaisir à cerner l'enfant, pas seulement le sien, mais d'autres enfants en général.»

l'éponge s'ils ne réussissent pas immédiatement et se refusent à toute exigence. Le manque de faculté à se gérer soi-même, contrôler ses sentiments et faire preuve d'empathie est flagrant. Beaucoup de ces enfants ont appris à la maison que leurs parents se sont (trop souvent) adaptés à eux et qu'eux-mêmes ont dû s'adapter que très rarement: ceci 'est une fausse orientation des parents concernant leurs enfants.»

Il en résulte que ces enfants ont des comportements difficilement acceptables à l'école parce qu'ils ne respectent ni les règles, ni l'apprentissage, ni l'écoute, ni la coopération dans une communauté de leur âge. Auparavant, l'école représentait un lieu précieux pour corriger de tels comportements négatifs – aujourd'hui, suite à l'introduction répandue de «formes d'apprentissage autorégulé», elle les maintient, voire les renforce.

L'hypothèse, selon laquelle les enfants s'épanouissent le mieux quand les adultes répondent à tous leurs désirs, est erronée. S'il en avait fallu encore une preuve, l'école d'aujourd'hui nous la livre. De plus en plus d'enfants ne s'en sortent plus dans ce «fouillis autodéterminé». Ils sont les victimes de fausses théories, et nous devons nous demander jusqu'à quand nous voulons nous contenter d'observer cette situation.

Que veut dire encadrer?

Les enfants ont besoin d'être éduqués et encadrés. Cela n'a rien à voir avec un abus de sévérité ou de contrainte. Un prérequis essentiel est de prendre plaisir à cerner l'enfant, pas seulement le sien, mais d'autres enfants en général. Les enfants ont besoin d'adultes leur donnant une orientation avec calme et conviction afin qu'ils puissent s'y fier. Des règles

fermes leur donnent la sécurité nécessaire. Ils ont besoin d'adultes qui leur tiennent tête, qui ne changent pas d'avis juste pour les satisfaire, des adultes qui n'ont pas peur du conflit. Les conflits font partie de la vie et leur règlement pacifique contribue à un mûrissement de la personnalité, chez les parents comme chez les enfants.

Eduquer exige de la patience et la certitude intérieure que les enfants acceptent l'orientation donnée car correspondant à leur nature. Grâce aux contacts d'abord avec la mère et plus tard avec tout le monde, ils développent et épanouissent au mieux leur potentiel humain.

Le monde n'est pas toujours en corrélation avec nos désirs. Les exigences de la vie peuvent parfois être assez dures et il faut les surmonter. Il est de notre tâche d'y préparer les enfants.

La philosophe genevoise *Jeanne Hersch* décrit les besoins de la jeunesse, valant également pour les enfants, de la manière suivante: «Leur [des enfants et de la jeunesse] besoin le plus profond et certainement aussi le plus répandu est le besoin d'un vrai père, d'une vraie mère. Pas de camarades, mais des parents. Un vrai père, une vraie mère dont l'amour et la protection sont sans conditions et dont l'autorité est inébranlable. Ils ont besoin d'enseignants ou au moins d'un enseignant dont la parole est vraie, dont les exigences sont amicales et sans colère, dont l'engagement face à eux est clair et sans restriction. Ils ont besoin d'adultes, d'hommes qui, par leur seule présence, montrent que la vie est digne d'être vécue et peut avoir un sens.» (Extrait de «Antithesen zu den Thesen zu den Jugendunruhen 1980» [Antithèses aux thèses sur les émeutes de la jeunesse], p. 47)

«Eduquer est une obligation à l'égard de l'individu et du bien commun. La tâche se pose à chaque génération avec les défis propres à l'époque.»

Réflexions sur l'enseignement en classe

par Hedwig Schär

Que se passe-t-il pendant l'enseignement en commun dans la classe? Voici quelques-unes de mes réflexions.

Dans ma classe du premier cycle, j'ai la chance d'enseigner à la moitié de la classe pendant quelques heures par semaine. Dans ces moments, les enfants s'installent sur leurs chaises en formant un cercle. Ainsi tous les enfants se trouvent dans mon champ visuel. A ma droite et à ma gauche, je place les enfants ayant besoin de ma proximité pour pouvoir se concentrer. Ensemble, nous travaillons le sujet actuel avec divers matériaux ou sur une grande feuille. Chaque enfant peut participer à sa façon: actif ou en suivant calmement nos réflexions.

Une bonne préparation didactique de la leçon demeure la condition indispensable à l'enseignement. La matière doit être transmise d'une manière précise en petites étapes afin que tous les enfants puissent suivre. Il faut que chaque phase soit bien comprise, avant d'entamer la prochaine. Si j'observe qu'un enfant ne comprend pas une des phases, je m'en souviens, et j'y reviens – si nécessaire – pendant que les autres enfants travaillent individuellement sur leurs feuilles.

Dans de telles situations, les enfants doivent se concentrer sur moi, en tant qu'enseignante, et moi, je les connais bien. Le grand art consiste à les guider, mais de manière à ce que chaque enfant soit concentré sur le sujet et reste actif. Grâce à l'enseignement en commun, je réalise très rapidement

qui a compris et où sont les pierres d'achoppement. L'expression du visage me montre si un enfant est mentalement absent ou s'il réfléchit. Je dois être attentive à la participation de tous les enfants et si ce n'est pas le cas, rappeler les rêveurs à être actifs. Inlassablement j'encourage, je confirme ou je corrige. Les enfants reçoivent ainsi une orientation et peuvent en venir eux-mêmes à des conclusions. Il est strictement interdit de se moquer ou de faire des remarques sur les fautes d'un camarade de classe. Cela nuirait à un apprentissage régulier.

Souvent un enfant résout devant la classe une partie d'un exercice pendant que les autres suivent attentivement son raisonnement. Ainsi, il n'est pas nécessaire que chaque enfant fasse l'exercice lui-même, car en regardant et en participant mentalement aux explications de son camarade, le processus d'apprentissage est similaire à celui réalisé par soi-même. Parfois les enfants peuvent même mieux réfléchir, s'ils ne sont pas eux-mêmes exposés. L'être humain apprend à l'aide d'un modèle, que ce soit un camarade de classe ou l'enseignante. Mon comportement doit donc être exemplaire. Les enfants observent et perçoivent très exactement ce que je fais, comment je le fais et quels sont mes sentiments.

Certaines étapes dans l'apprentissage d'un sujet peuvent aussi être expliquées par des élèves ayant déjà compris le sens. A leur manière, ils atteignent parfois mieux les autres enfants que l'enseignante. Grâce

L'importance de l'éducation

Nous, les êtres humains, devons presque tout apprendre. Prenons l'exemple de la langue: si un enfant chinois grandit dans une famille bernoise, il parlera aussi bien le dialecte bernois que tout autre enfant bernois. Il n'y a aucune différence.

De même, on apprend les sentiments et le comportement. Il est vrai que chaque enfant est unique et incomparable à la naissance, pas seulement par l'aspect physique mais aussi par les sentiments. Il y a des enfants vifs, d'autres calmes, les différences peuvent être grandes comme le sait chaque mère. Mais «la matière dont sont faits les rêves», la teneur de ses sentiments est acquise: les bébés gigotent et exultent, rient et pleurent, sont mécontents et heureux, ils babillent et parfois ils se refusent à tout. Cette spontanéité est d'abord tout simplement l'expression de la vie mais très bientôt l'enfant remarque que, par exemple par son sourire, il peut influencer l'humeur de sa mère. Il se développe ainsi une interaction entre la mère et l'enfant, favorisée activement par l'enfant.

Si un enfant est dans le refus – pour quelle raison que se soit – et que la mère s'occupe tout spécialement de lui et commence à s'inquiéter, alors elle risque de renforcer le comportement inadapté de l'enfant à son égard. L'enfant apprend par l'attitude particulièrement attentive de la mère que le refus est un moyen idéal pour accaparer son attention.

Chaque être humain développe, selon son vécu au cours de ses premières années de son enfance, un style de vie tout à fait personnel. Il définira sa façon de vivre et la manière dont il abordera les tâches que la vie lui réserve.

Le petit garçon rencontré dans le magasin du village ne se fâche donc pas en raison du fait que déjà le grand-père avait des accès de colère, mais parce qu'il les a appris et qu'ils lui apportent un avantage. Et puisque ce comportement est appris et non pas inné, voici la bonne nouvelle: il peut être corrigé.

Eduquer est une obligation à l'égard de l'individu et du bien commun. La tâche se pose à chaque génération avec les défis propres à l'époque. Beaucoup de souffrance psychique et de déception pourraient certainement être évitées si les parents se penchaient sur la question de l'éducation et comprenaient mieux les développements évoqués ici. De toute façon l'importance du rôle de l'éducation ne doit jamais être sous-estimée.

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Éditeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros
ISSN 1662 – 4599

© 2016 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».